



ANNEXE de l'AVAP

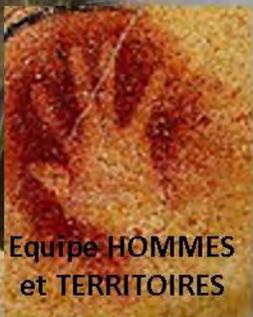
Site Patrimonial Remarquable

(SPR) depuis la loi du 7 juillet 2016



Fiches d'inventaire des Immeubles

APPROBATION



Équipe HOMMES
et TERRITOIRES



L'ISLE-SUR-LA-SORGUE AVAP

Localisation des fiches d'immeubles (mai 2018)



LISTE DES FICHES D'IMMEUBLES

N° fiche	Secteur	Îlot	Réf. cadastrales	Dénomination
1	S1	02	CP 1420	Hôtel particulier, XVIIe s.
2	S1	05	CP 252, 1383	Hôtel particulier, XVIIIe s.
3	S1	06	CP 238	Hôtel particulier, fin XVI -début XVIIe s., XVIIIe s.
4	S1	07	CP 1336	Hôtel particulier, fin XIXe s.
5	S1	07	CP 1205, 1637, 1643, 363, 362, 361, 1421	Ancienne église du couvent des Minimes, XVIIe, XIXe s.
6	S1	07	CP 357	Immeuble, fin XVIIIe s.
7	S1	07	CP 1124, 340	Hôtel de Ganges, fin XVIIe-début XVIIIe s.
8	S1	07	CP 1125	Immeuble attenant à l'hôtel de Ganges, XVIIIe s.
9	S1	07	CP 951	Chapelle des pénitents blancs, XIXe s.
10	S1	07	CP 334, 1686, 1687, 1128, 1575, 1576, 953	Hôtel de Clermont-Lodève, XVe, XVIIIe-XIXe s.
11	S1	08	CP 1255, 1256	Immeuble ancien couvent des Ursulines, XVIIe-XVIIIe s.
12	S1	08	CP 171, 172	Maison ancien couvent des Ursulines, XVIIe-XVIIIe s.
13	S1	08	CP 1233, 170	Ancien hôtel particulier, XVe s.
14	S1	09	CP 496	Ancien hôtel particulier
15	S1	09	CP 486, 1050, 485	Hôtel de ville XIIe, XVIIIe-XIXe s.
16	S1	09	CP 484	Hôtel de Casal, XVIIIe s.
17	S1	09	CP 932	Immeuble, fin XVIIIe s.
18	S1	10	CP 386	Hôtel-Dieu, XVIIIe s.
19	S1	10	CP 1074	Immeuble, XVIIIe s.
20	S1	11	CP 396	Ancien abattoir, XIXe s.
21	S1	11	CP 1278	Ancienne Maison de Charité, XVIIe-XVIIIe s.
22	S1	11	CP 1278	Chapelle de la Charité, XIXe s.
23	S1	11	CP 400	Hospice d'humanité, XIXe s.
24	S1	14	CP 416, 417, 418, 1535	Ancien couvent de Sainte Élisabeth, XVIIe-XVIIIe s.
25	S1j	15	CP 1427, 1292	Immeubles Juiverie, XVIIIe-XIXe s.
26	S1j	15	CP 1598, 1597, 471, 472, 466	Immeubles impasse Juiverie, XVIIIe s.
27	S1	19	CP 150	Immeuble ancienne prévôté, XVIIIe s.
28	S1	19	CP 148, 1048	Ancienne prévôté, XIIIe-XIXe s.
29	S1	19	CP 154	Chapelle des pénitents blancs (vestibule), fin XVIIIe s.
30	S1	19	CP 155	Ancien grenier public, fin XVIIIe s.
31	S1	19	CP 158	Collégiale Notre-Dame-des-Anges, XVe-XVIIe s.
32	S1	20	CP 505	Hôtel particulier, XVe, XXe s.
33	S1	20	CP 1100	Ancien hôtel particulier Renaissance, XVIe s.

N° fiche	Secteur	Îlot	Réf. cadastrales	Dénomination
34	S1	21	CP 1500, 1498, 1497	Hôtel particulier, XVe s.
35	S1	21	CP 543	Hôtel particulier, XVIIIe s.
36	S1	24	CP 604	Ancien hôtel de Salvador-Ricard, XVIIIe s.
37	S1	25	CP 1324	Mont de Piété, XVIIIe s.
38	S1	26	CP 617, 619, 620	Hôtel particulier, XVe, XXe s.
39	S1	26	CP 621	Immeuble, XVIe, XIXe s.
40	S1	26	CP 624	Café de France, 1900
41	S1	28	CP 651	Immeuble, XVIIIe s.
42	S1	28	CP 650	Hôpital vieux, XVIIIe s.
43	S1	28	CP 649	Ancien hôtel particulier, XVIIIe s.
44	S1	33	CP 717, 718	Hôtel d'Inguibert, XVIIIe s.
45	S1	33	CP 715	Hôtel de Palerne, début XVIIIe s.
46	S1	33	CP 1246, 1247, 724, 723, 722, 1534, 1533, 1407, 1524	Îlot de la Tour d'Argent, fin XIIe-début XIXe s.
47	S1	36	CP 736	Hôtel particulier, XVIIIe s.
48	S1	36	CP 756	Chapelle des pénitents bleus, XVIIIe s.
49	S1	37	CP 805	Immeuble à encorbellement, XVIe s.
50	S1	37	CP 806	Maison en pan de bois, XVe-XVIe s.
51	S1	37	CP 1173	Immeuble, XVe-XVIe s.
52	S1	38	CP 830	Hôtel particulier, XVIIIe s.
53	S1	42	CP 1390, 962	Hôtel de Ricci, XVIIIe s.
54	S1	43	CP 933	Immeuble XIXe s.
55	S1	43	CP 126	Hôtel Donadeï de Campredon, XVIIIe s.
56	S1	44	CP 127	Ancien bâtiment couvent des Cordeliers, XVIIIe-XIXe s.
57	S1	44	CP 128	Ancien hôtel particulier, XIXe s.
58	S1	44	CP 1229, 1230, 136, 137, 138, 139	Église du couvent des Cordeliers, XVIe s.
59	S3b		CO 168	Château Reboul, fin XIXe s.
60	S2		CP 1080	Villa Geoffroy (Datris), fin XIXe s.
61	S3q		CP 860	Château Dumas, fin XIXe s.
62	S2		CP 1008	Hôtel Dongier (Saint-Martin), fin XVIIe s.
63	S2		CE 147	Château Char, fin XIXe s.
64	S2		CK 15	Château Giraud, fin XIXe s.
65	S2		CM 42	Château Saint-Hubert (Brun), XIXe s.
66	S2		CM 34	École Benoit, fin XIXe s.
67	S2		CO 66	Maison Esprit Joseph Brun, XVIIIe s.
68	S3q		CP 6, 7	Immeubles, XIXe s.

HÔTEL PARTICULIER

Fonction : Immeuble d'habitation (et cabinet de podologie)

Datation : XVII^e s.

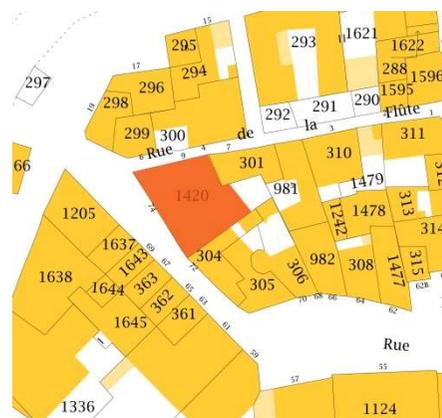
Section et parcelle : CP1420 (îlot 02)

Adresse : À l'angle des rues Denfert Rochereau (74) et de la Flûte

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



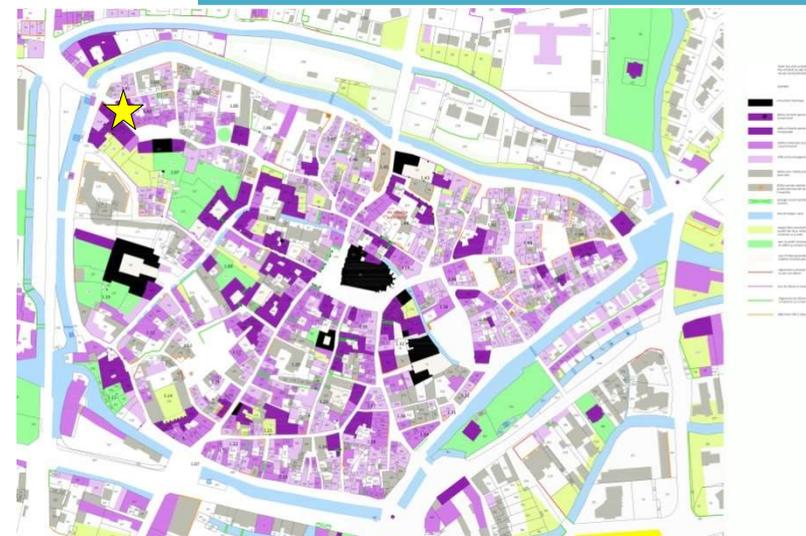
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°1



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'immeuble est situé au nord-est de l'ancien quartier de Villevieille, à la pointe d'un îlot à l'angle des rues Denfert Rochereau et de la Flûte. Il est proche de la porte de Villevieille et de la place Victor Hugo. Cet ancien hôtel particulier date du XVII^e siècle.

Il est aujourd'hui occupé par des habitations et un cabinet de podologie.

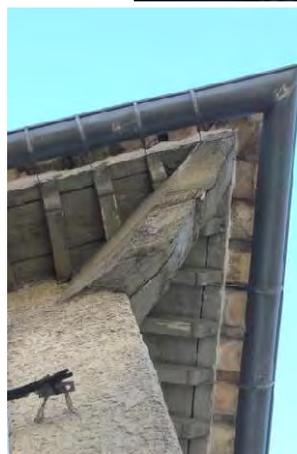
Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale donne à l'ouest rue Denfert Rochereau. Il s'agit d'une façade ordonnancée avec des encadrements de fenêtres en méplat. Au-dessus d'une porte d'aspect récent on peut voir en saillie sur le mur une corniche qui n'est reliée à aucun autre élément, ce sont les restes d'un entablement de portail modifié.
- La façade principale est séparée en deux parties par une descente d'eau pluviale, à droite de celle-ci on peut voir la vitrine d'un cabinet de podologue ainsi qu'une seconde porte.
- La façade secondaire donne au nord sur la rue de la Flûte, une porte permet d'accéder au bâtiment. On retrouve ici l'encadrement en méplat des baies.
- La couverture est en tuiles. On remarque l'avant-toit en bois, à chevrons débordants chantournés. Entre ces chevrons on peut voir des planches de bois jointives mais aussi par endroit un remplissage en plâtre. On observe également à l'angle un arêtier sculpté assez simplement.
- Sur l'ensemble du bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation banalisante au XX^e s. Les fenêtres sont équipées de volets en bois vernis (de deux couleurs sur la façade nord). La porte et son seuil sont inadaptés et la façade est recouverte d'un enduit écrasé.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°1



Photos Direction du Patrimoine, 2018



ANCIEN HÔTEL PARTICULIER

Fonction : immeuble d'habitation

Datation : XVIII^e s.

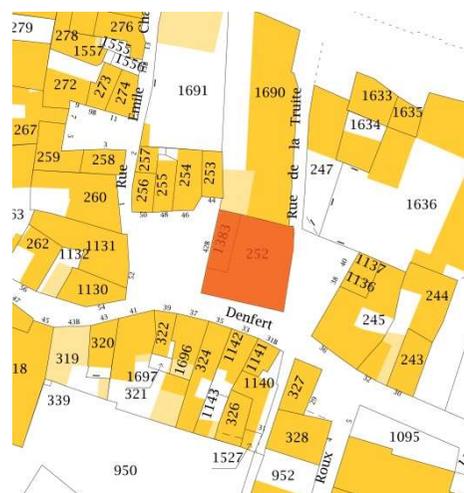
Section et parcelle : CP252 & 1383 (îlot 07)

Adresse : 42 rue Denfert Rochereau

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

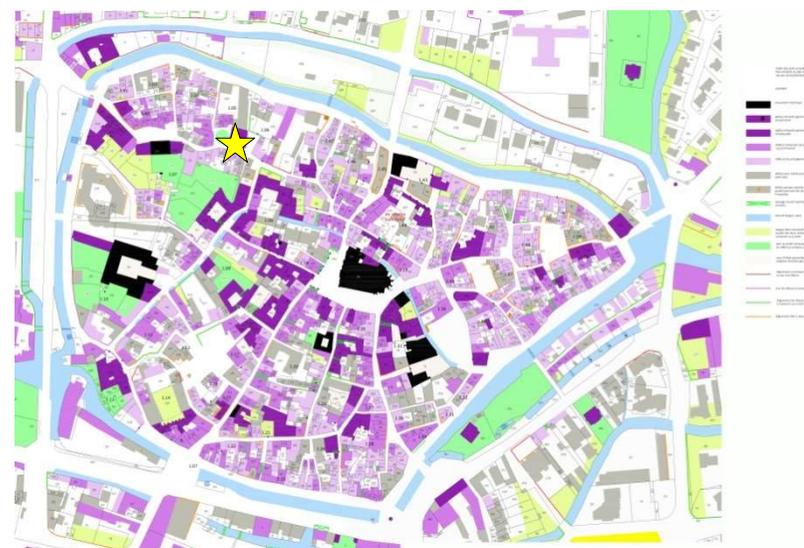


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°2



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ancien hôtel particulier est situé au nord-ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villevieille. Il donne sur deux placettes, à l'ouest et à l'est. La façade ouest est scindée en deux parties (aujourd'hui deux îlots), l'une étant légèrement moins haute. Il s'agit aujourd'hui d'un immeuble d'habitation.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- L'avant-toit de bois à chevrons débordants est visible sur l'ensemble du bâtiment, on observe également des moulures au sommet du mur ce qui pourrait indiquer une corniche disparue.

- La façade principale, ordonnancée à cinq travées, donne au sud sur la rue Denfert Rochereau. Les encadrements de fenêtres sont en méplats, tout comme les deux bandeaux de séparation des niveaux, qui servent également d'appuis aux fenêtres des niveaux supérieurs. Une des fenêtres du rez-de-chaussée est obturée, les autres comportent des grilles droites. Au centre on observe un portail de type classique avec une porte en bois à deux battants dans un encadrement mouluré. Les piédroits et la platebande sont moulurés afin d'imiter un appareil en pierre de taille. Deux modillons moulurés sont situés sous la corniche qui est prolongée par le bandeau de séparation des niveaux. Il n'y a pas de chaînage d'angle mais de larges bandes en méplat sur les deux premiers niveaux.

- La façade ouest donne sur une placette. Elle se décompose en deux parties, premièrement le retour de la façade principale. On y retrouve les deux bandeaux de séparation des niveaux, une fenêtre au rez-de-chaussée à encadrement en méplat et grille droite, les deux niveaux supérieurs sont aveugles. La seconde partie (qui correspond à la parcelle CP1383) est légèrement moins haute. Un bandeau en méplat sépare le rez-de-chaussée des étages, trois travées, fenêtres plus petites en haut (étage d'attique) et au-dessus de la porte. Les appuis béton des fenêtres sont saillants. Une porte de garage.

- La façade est, ordonnancée, donne également sur une placette. Les deux bandeaux de séparation des niveaux se poursuivent ici mais le premier s'arrête en milieu de façade, on remarque à droite, légèrement plus bas, ce qui pourrait être le départ d'un bandeau. On retrouve ici aussi une porte de garage.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°2



2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade est, donnant sur la rue Ernest Feuillet est ordonnancée. Les encadrements de fenêtres en méplats sont en pierre de taille, et les appuis sont moulurés au premier niveau. Le chaînage d'angle est en pierre de taille, avec une différence de pierre entre le premier niveau et les suivants. Deux marches permettent d'accéder à un portail de style Renaissance. L'encadrement en arc plein cintre de la porte est adossé à des pilastres aux chapiteaux ioniques supportant un entablement à trois fascies surmonté d'un fronton triangulaire avec oculus. La porte en bois est à imposte vitrée. On peut également apercevoir les vestiges d'une traverse en bois ainsi qu'une agrafe sur cette façade. Elle se poursuit légèrement de biais avec la façade d'une ancienne dépendance de l'hôtel particulier dont une grande partie est en moellons apparents tandis qu'une autre est enduite. On y retrouve l'avant-toit de bois à chevrons débordants un peu plus bas.

- Au sommet des murs on remarque un bandeau en méplat auquel sont directement reliées les fenêtres d'attique. Au-dessus se trouve un avant-toit de bois à chevrons débordants. Les fenêtres sont équipées de contrevents en bois de couleur claire, celles du premier niveau de grilles droites.

- La façade sud donne sur la rue Denfert Rochereau. On y retrouve l'ordonnancement et les encadrements en pierre de taille du XVIII^e siècle. Les appuis de fenêtre sont moulurés sur les deux premiers niveaux. La porte cochère qui s'ouvre sur cette façade présente un encadrement en pierre de taille en anse de panier. On observe plusieurs agrafes ainsi qu'au second niveau les vestiges d'une croisée murée lors de la reprise de la façade au XVIII^e siècle.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°3



ANCIEN HÔTEL PARTICULIER

Fonction : immeuble d'habitation

Datation : Fin XIX^e-début XX^e s.

Section et parcelle : CP1336 (îlot 7)

Adresse : Quai Lices Berthelot

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

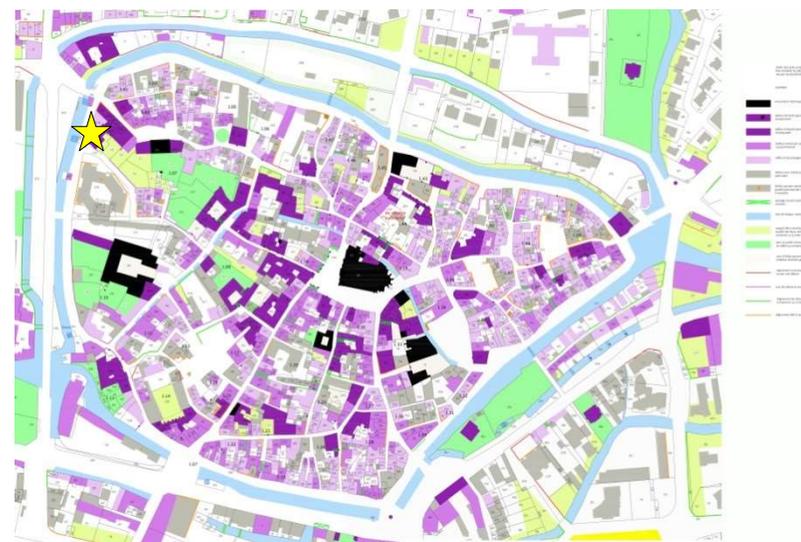


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°4



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ancien hôtel particulier est situé au nord-ouest du centre-ville, sur les bords de Sorgue, dans l'ancien quartier de Villevieille. De style éclectique au décor d'inspiration classique, il a été réalisé probablement à la fin du XIX^e siècle, début du XX^e siècle.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

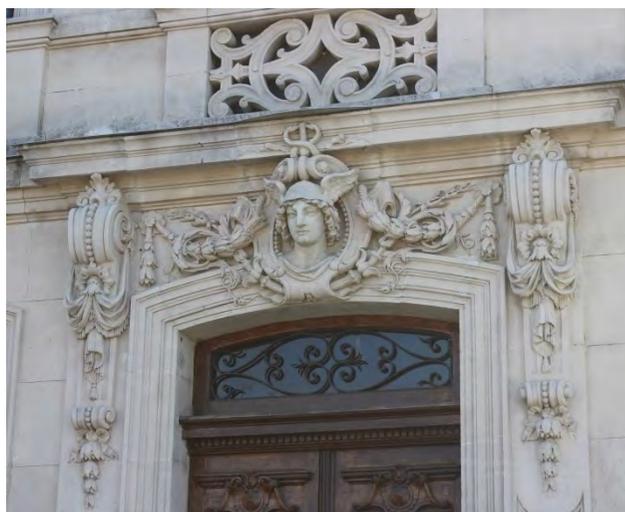
- La façade principale donne à l'ouest sur le quai Lices Berthelot. Il s'agit d'une façade ordonnancée à cinq travées, elle est réalisée en pierre de taille de même que tous les encadrements de baies. Les deux niveaux de l'élévation sont séparés par un bandeau mouluré dans lequel s'intègre le couronnement du portail (en saillie). La façade est couronnée par un entablement à frise nue et une corniche moulurée en pierre de taille. Les encadrements des fenêtres sont moulurés, de même que leurs appuis au rez-de-chaussée. Une marche permet d'accéder au portail, la porte en bois à imposte vitrée présente un décor de menuiserie sculpté aux motifs végétaux. Au-dessus de cette porte, empiétant sur l'encadrement mouluré on peut voir une tête de Mercure (portant son casque ailé) en médaillon. Il est entouré d'un riche décor comprenant guirlandes et motifs végétaux et deux modillons à volutes sous la corniche. Au niveau supérieur les fenêtres sont munies de garde-corps ajourés en pierre de taille. Au centre, dans la continuité du portail et formant le corps central, on peut voir une fenêtre surmontée d'un décor végétal. Deux fenêtres sont bouchées par des panneaux d'OSB peints en bleu à cet étage.

- De part et d'autre de la façade on retrouve un chaînage d'angle en pierre de taille. On remarque à gauche la présence du chaînage d'angle alors que la corniche sommitale se poursuit au-dessus d'une autre travée, comportant une porte et une fenêtre dont les encadrements sont en méplat de pierre de taille. À droite on peut voir une descente d'eau en saignée sous la corniche.

- La façade en retour donne au sud sur la rue Alphonse Benoît. Elle a été remaniée. On y trouve deux fenêtres de taille semblable à celles de la façade principale, celle en partie basse étant obturée, ainsi qu'une fenêtre carrée. Une porte de garage de type volet roulant en PVC, inscrite dans un arc en anse de panier complète cette façade. Un enduit blanc remplace la pierre de taille. Le chaînage d'angle est toujours présent et se poursuit sur la façade est qui donne sur une cour et est équipée d'une génoise à trois rangs.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°4



ANCIENNE ÉGLISE DU COUVENT DES MINIMES

Fonction : immeubles d'habitation

Datation : XVII^e, XIX^e s.

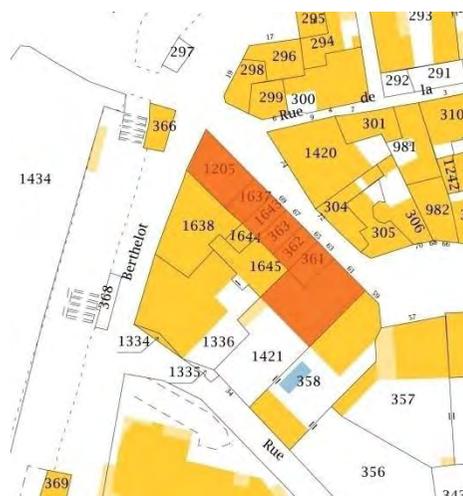
Section et parcelle : CP1205, 1637, 1643, 363, 362, 361 & 1421 (Îlot 07)

Adresse : Rue Denfert Rochereau

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



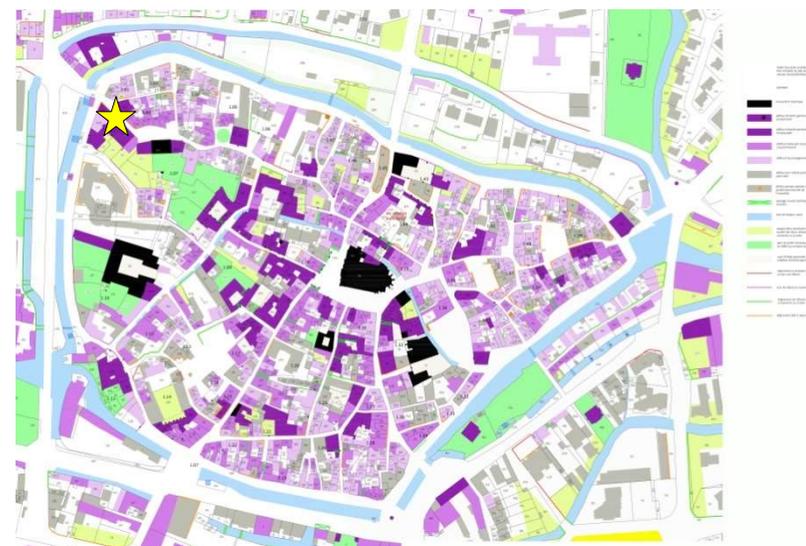
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°5 / Ancienne église des Minimines



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancienne église du couvent des Minimines se trouve dans l'ancien quartier de Villevieille, au nord-ouest du centre-ville. Suite à la Révolution, le couvent des Minimines, comme tous les couvents de L'Isle-sur-la-Sorgue, a été vendu et divisé en plusieurs parcelles de façon progressive. On peut aujourd'hui, malgré les remaniements, voir les traces de cette ancienne occupation sur les actuels immeubles d'habitation rue Denfert Rochereau.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La présence de l'ancienne église du couvent des Minimes se matérialise par le soubassement filant sur l'ensemble des immeubles du n°61 de la rue Denfert Rochereau jusqu'au Quai Lices Berthelot. Les façades de ces derniers sont aujourd'hui de qualité inégale et ne présentent pas forcément d'éléments remarquables en dehors de ce soubassement.

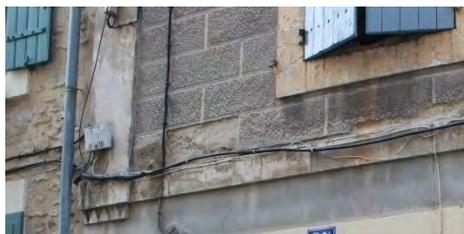
- La parcelle CP1643, n°69 de la rue, est occupée dans toute sa largeur par une porte dont les piédroits sont en pierre de taille et le linteau en bois.

- Sur la parcelle CP362, n°65, on peut observer aux niveaux supérieurs un enduit au motif de faux appareil, de style fin XIX^e siècle – début XX^e. On retrouve des bandeaux de séparation des niveaux ainsi que des encadrements de fenêtres en méplat de plâtre. On remarque également des motifs de gouttes sous les chaînes d'angle en plâtre.

- Sur la parcelle CP1421, n°61, on peut voir les vestiges d'une porte à piédroits en pierre de taille et linteau en bois.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°5 / Ancienne église des Minimes



IMMEUBLE

Fonction : Habitat

Datation : fin XVIII^e s.

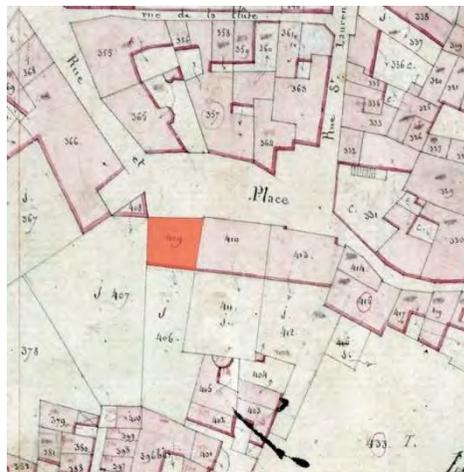
Section et parcelle : CP 357 (îlot 07)

Adresse : 57 rue Denfert Rochereau

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°6



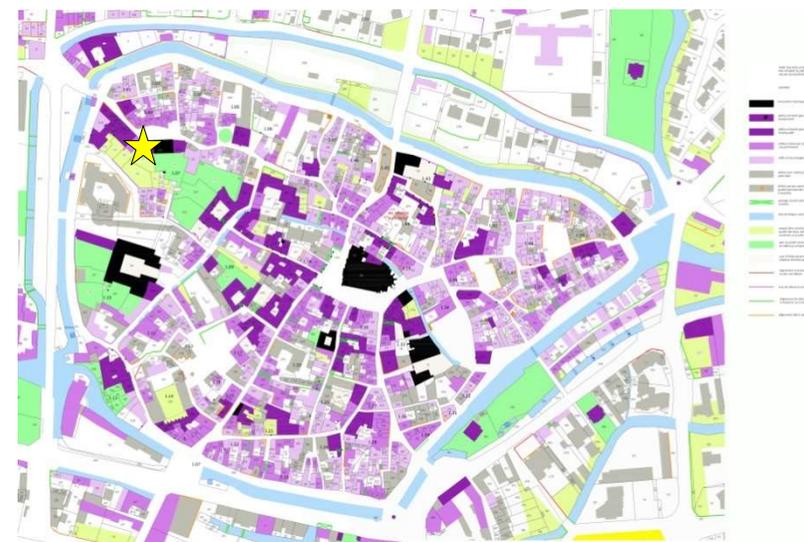
*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble, fin XVIII^e siècle, est situé au nord-ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villevieille. Il est adossé à l'Hôtel de Ganges, un ancien hôtel particulier construit fin XVII^e-début XVIII^e siècles, inscrit au titre des monuments historiques depuis 1984. La rue Denfert Rochereau forme un élargissement devant ces bâtiments, ce qui a conduit à la création d'un parking. Aujourd'hui cet immeuble sert d'habitation.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale est ordonnancée, elle comporte trois niveaux et quatre travées. Un bandeau de séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage se trouve dans le prolongement de celui visible sur la façade de l'hôtel de Ganges et adopte le même profil. Les fenêtres rectangulaires possèdent des encadrements en méplat, de pierre pour le rez-de-chaussée. Au dernier étage une fenêtre est obturée. Une large porte XIX^e, désaxée, permet l'accès au bâtiment, elle est composée de deux battants et possède une imposte vitrée à petits bois verticaux. L'encadrement est en pierre de taille, plutôt simple, il possède des moulures et est surmonté d'une corniche elle aussi moulurée. Une large marche débordant sur le trottoir permet d'y accéder. Au rez-de-chaussée les fenêtres sont équipées de grilles droites fin XVIII^e, dont les montants se terminent par des fers de lance en fleurons et les traverses par des pommes de pin. Il s'agit d'un motif d'ornement de style Louis XVI.

- La façade se poursuit jusqu'à la façade en retour de l'immeuble voisin, cette partie est plus basse. Le bandeau de séparation s'arrête mais est suggéré par une bande peinte. Au rez-de-chaussée s'ouvre une porte de garage en bois. L'avant-toit est constitué d'un rang de génoise surmontant une corniche moulurée, tandis que sur le reste de la façade on retrouve une génoise à trois rangs.

- Les chaînes d'angles sont suggérées aux extrémités de la façade par des bandes peintes.

- La façade sud de l'immeuble donne sur jardin.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°6



HÔTEL DE GANGES

Fonction : Habitation

Datation : fin XVII^e-début XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 1124 et 340 (îlot 7)

Adresse : 55 rue Denfert Rochereau

Protection : Inscrit au titre des monuments historiques (façades et toitures, escalier avec sa cage et sa rampe, niche jardin)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



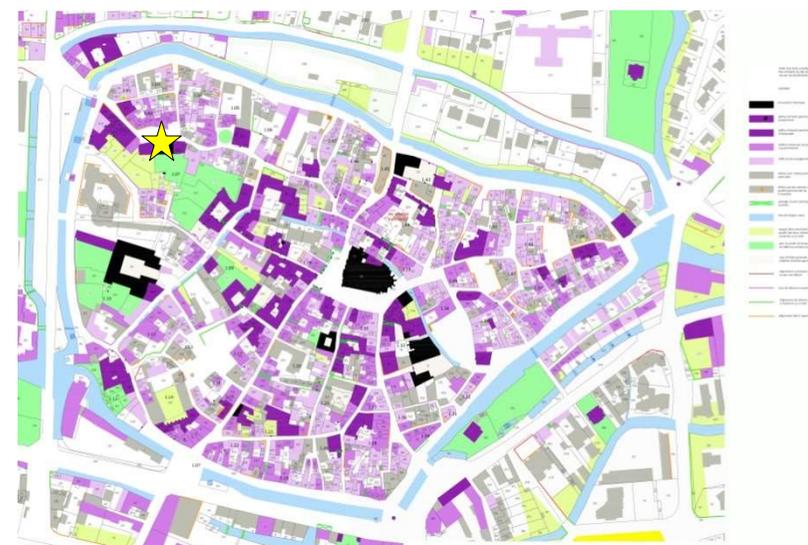
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°7 / Hôtel de Ganges



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel de Ganges est situé à l'ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villevieille. Il était situé à proximité du couvent des Minimes et de l'hôtel de Rivette. La rue Denfert Rochereau s'élargissant devant le bâtiment des places de parking y ont été créées.

Le marquis de Ganges, condamné à l'exil en France en 1667, vient s'installer à l'Isle. Il a probablement fait construire cet hôtel particulier. Guilhem-Clermont Lodève en fait l'acquisition en 1721. L'ensemble a été saisi et vendu comme bien national en 1806.*

L'ancien hôtel particulier est actuellement une propriété privée utilisée comme habitation.

*source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, De 1274 à 1791, Le*

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale (façade nord) est ordonnancée, elle comporte trois niveaux et cinq travées. Le soubassement en pierre est saillant et la façade est couronnée par une corniche en cavet en plâtre. Aux extrémités on peut voir des chaînes d'angles à pierres décalées. On observe des bandeaux de séparation des niveaux en pierre à profil de méplat et filet. Les fenêtres en arcs surbaissés possèdent des chambranles moulurés à crossettes, les clefs sont très saillantes. Les appuis sont en pierre de taille moulurés, ils sont soulignés par des allèges en pierre formant ressaut. Plusieurs fenêtres ont été remaniées, au dernier étage deux ont été partiellement murées (seuls les impostes subsistent), une totalement au rez-de-chaussée et au premier étage l'une d'entre elles a été divisée en deux parties. De part et d'autres de la façade deux portes secondaires à impostes vitrées ont été aménagées au rez-de-chaussée dans des encadrements similaires à ceux des fenêtres. Au centre se trouve un portail monumental classique précédé d'un large emmarchement, bien que de faible hauteur. Il forme un avant-corps constitué de deux colonnes supportant un entablement à frise alternant triglyphes à gouttes et métopes à fleurons, et à corniche moulurée soulignée de denticules. L'ensemble est couronné par un fronton curviligne au tympan sculpté encadré de trophées, il dépasse du bandeau de niveau et empiète sur la fenêtre du premier étage. En arrière-plan on remarque les bossages et le chambranle mouluré de la porte dans lequel s'insère une guirlande végétale. La porte en bois à deux battants, fin XVII^e siècle, est massive mais possède des motifs végétaux sculptés sur les battants et une imposte à dentelle végétale.

- La façade sud donne sur le jardin, elle est partiellement visible depuis l'impasse de la rue Alphonse Benoît. La corniche et les chaînes d'angles de la façade principale sont reprises. Les encadrements de fenêtres sont similaires bien que les moulures des chambranles et appuis soient plus simples. On aperçoit également l'arrière de la fontaine monumentale qui se trouve dans le jardin, formant un demi-cercle en pierre sèche à couverture de tuiles.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°7 / Hôtel de Ganges



IMMEUBLE ATTENANT A L'HÔTEL DE GANGES

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 1125 (Îlot 07)

Adresse : 53 rue Denfert Rochereau

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°8



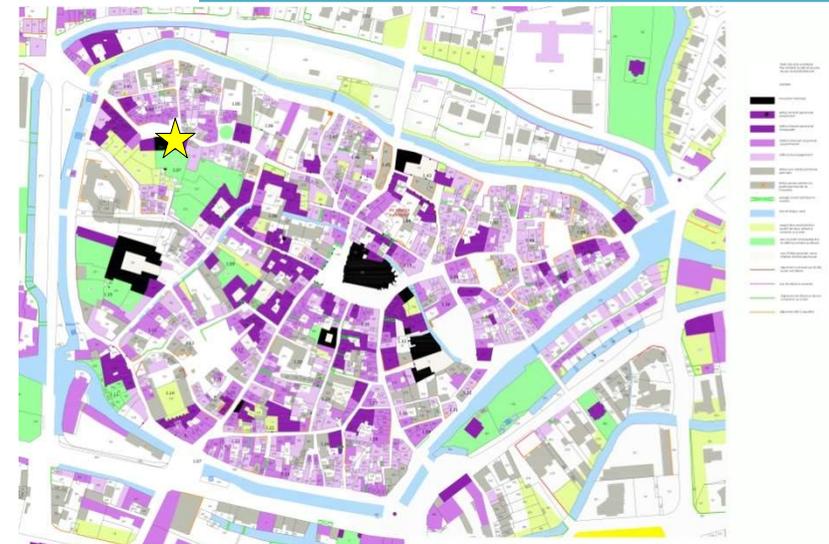
*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble est situé rue Denfert Rochereau, au nord-ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villevieille. Il est adossé à l'Hôtel de Ganges, construit fin XVII^e – début XVIII^e siècles, inscrit au titre des monuments historiques depuis 1984.

Il s'agit aujourd'hui d'un immeuble privé d'habitat collectif.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale donne sur la rue Denfert Rochereau et se trouve en léger retrait par rapport à la façade de l'hôtel de Ganges. C'est une façade ordonnancée à trois niveaux et quatre travées qui a été modifiée au rez-de-chaussée pour permettre le percement d'une porte de garage au niveau des deux premières travées. On peut y voir deux bandeaux de séparation des niveaux en pierre de taille et moulurés, similaires à ceux de l'hôtel de Ganges ils trouvent leur prolongement dans la chaîne d'angle de ce dernier. L'avant-toit est souligné par une génoise à trois rangs avec gouttière pendante. Au rez-de-chaussée se trouve une porte (non centrée) avec encadrement en pierre de taille mouluré et clef saillante allant jusqu'à la corniche. La porte en bois à imposte vitrée est récente et une rampe d'accès en béton englobe la marche qui se trouve devant. Les encadrements de fenêtres droites, avec clefs très saillantes, sont en pierre de taille moulurés, tout comme les appuis. La chaîne d'angle à pierres décalées est présente aux niveaux supérieurs mais pas au rez-de-chaussée. Le pignon, côté est, est presque aveugle, seule une petite fenêtre rectangulaire y a été percée au premier étage. Les bandeaux de séparation et la chaîne d'angle se poursuivent ici. Une partie plus basse, deux hauteurs entre le rez-de-chaussée et le premier niveau, en partie local technique, fait la jonction avec la maison voisine.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°8



CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS

Fonction : garage privé

Datation : XIX^e s.

Section et parcelle : CP 951 (Îlot 07)

Adresse : Rue du Dr Jean Roux

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse*



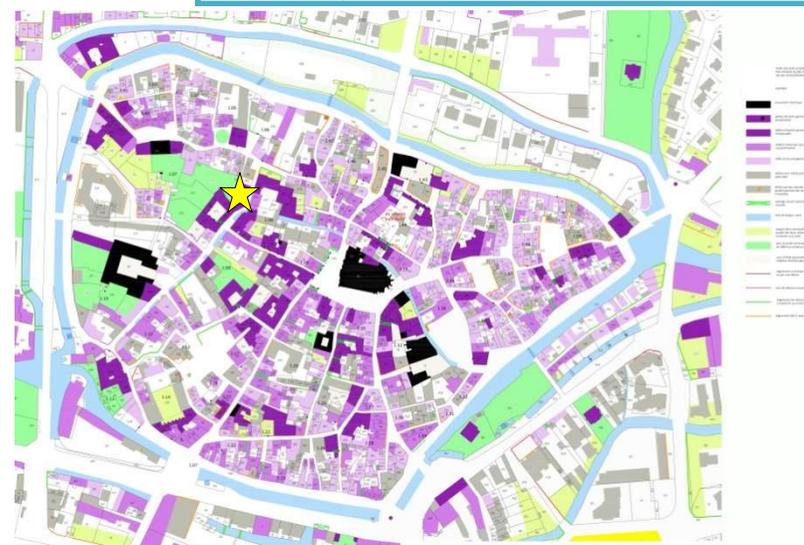
*Parcelle dans le cadastre actuel,
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°9 / Chapelle des pénitents blancs



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancienne chapelle des pénitents blancs est située à l'ouest du centre-ville, rue du Dr Jean Roux, dans l'ancien quartier de Villevieille, face au couvent des Ursulines. La confrérie des pénitents blancs est attestée dès 1545, jusqu'en 1562 elle était installée dans le couvent extra-muros des Cordeliers. Ils se sont ensuite implantés dans la collégiale puis à proximité jusqu'à leur suppression en 1792. À son rétablissement en 1816 la confrérie des pénitents achète des locaux pour construire ce nouvel édifice, la chapelle fut bénie en 1819.* Aujourd'hui il s'agit d'une propriété privée qui est utilisée comme garage.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La chapelle est orientée nord-sud, sa façade principale, au nord, ouvre sur une petite placette utilisée comme une cour privée.
- La façade principale est couronnée d'un large fronton triangulaire, dont le tympan est percé d'un oculus bouché, qui masque un toit en bâtière. Il est surmonté d'une croix en fer forgé. Le soubassement en pierre de taille est légèrement saillant. Au centre s'ouvre un portail monumental en pierre de taille, avec encadrement mouluré, les piédroits sont des pilastres à chapiteaux doriques qui supportent un entablement à frise nue. La porte XIX^e siècle à imposte est à deux battants séparés par un pilastre cannelé. La traverse d'imposte moulurée possède un décor de frise glyphée. L'imposte en bois porte l'inscription CCM dans un losange. Au-dessus du portail se trouve une niche concave posée sur un bandeau saillant, avec une voûte en cul-de-four qui comporte au fond un motif de coquille. L'encadrement de la niche est composé de pilastres à chapiteaux ioniques qui supportent un arc plein cintre mouluré. De chaque côté de cette niche vide se trouve une baie en plein cintre avec encadrement en méplat. L'enduit plâtre est encore présent sur une grande partie de la façade mais laisse voir par endroit la maçonnerie de moellons.
- Un clocher de plan carré à quatre niveaux est adossé à la façade. L'encadrement de la porte et celui des fenêtres des deux premiers étages, ainsi que le dernier étage, sont en pierre de taille d'Estailade. Les embrasures ont un profil en doucine et sont très ouvertes vers l'extérieur. Des bandeaux moulurés en pierre séparent les niveaux. On observe un léger rétrécissement avant le dernier étage qui est ouvert. Il comporte quatre grandes baies cintrées et se termine par une baguette moulurée et une corniche à profil en cavet.
- La façade est, sur rue, comporte un enduit ciment moderne. Une porte de garage avec linteau en bois et portail métallique a été ouverte au rez-de-chaussée. À l'étage on retrouve trois baies en plein cintre qui éclairent la nef.
- Sur la façade ouest, sur cour, un bâtiment d'un étage est adossé à la nef, il est composé d'un mur médiéval percé de deux fenêtres carrées et d'une véranda moderne. L'enduit en plâtre a presque entièrement disparu. On peut voir des traces de bâtiments autrefois adossés à la nef, ainsi que les linteaux bois des fenêtres rebouchées. Une porte est obturée au premier niveau. Le premier étage du clocher est composé d'un mur médiéval et l'on peut voir les deux gargouilles de sa façade sud.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°9 / Chapelle des pénitents blancs



HÔTEL PARTICULIER DE CLERMONT-LODÈVE

Fonction : Habitation

Datation : XV^es., XVIII^e-XIX^e s.

Section et parcelle : CP334, 1686, 1687, 1128, 1575, 1576, 953 (Îlot 07)

Adresse : 10 rue du Dr Jean Roux

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°10 / Hôtel de Clermont-Lodève



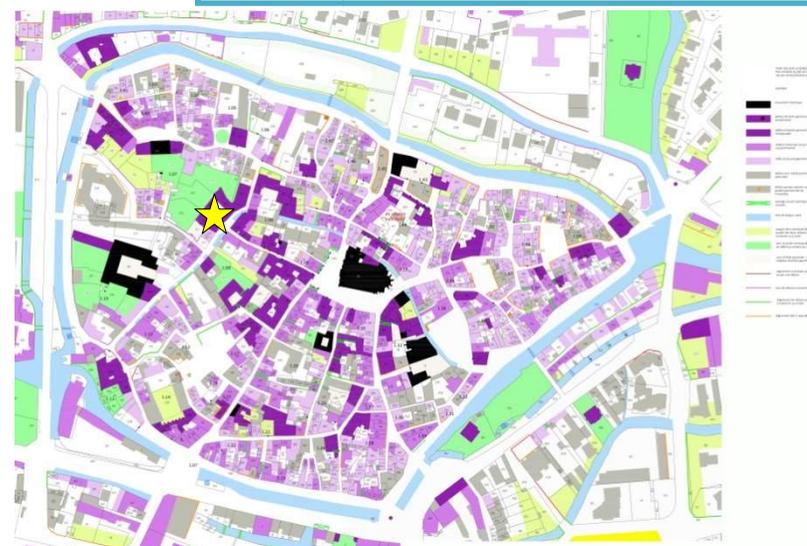
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancien hôtel particulier de Clermont-Lodève se trouve à l'ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. Il fait face à l'ancien couvent des Ursulines et est mitoyen de la chapelle XIX^e siècle des pénitents blancs. Cet hôtel particulier aurait été reconstruit à la fin du XVIII^e siècle par le comte de la Foulquette (ancien comte de Rivette) à partir d'un hôtel construit au XV^e s.*

L'ensemble a été divisé en plusieurs parcelles, si l'on observe le cadastre napoléonien certains vides ont également été comblés. Aujourd'hui ces bâtiments servent d'habitations.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- L'hôtel de Clermont-Lodève est composé de quatre ailes disposées autour d'une cour intérieure, avec une façade sur rue (Dr Jean Roux) et un parc à l'arrière.
- Le parc de l'hôtel particulier est clos au sud-ouest par un mur en moellons. On remarque au sud la présence d'une arche dans la maçonnerie, l'encadrement en pierre de taille est bien visible, il forme un arc brisé chanfreiné. Cette ouverture est obturée par un remplissage de briques. Légèrement en retrait se trouve un portillon et un portail en ferronnerie XIX^e, sur un mur en pierre de taille avec deux piliers massifs encadrant le portail. Le mur de clôture fait ensuite un retour sur une placette qui résulte de la démolition d'un immeuble (cf. cadastre napoléonien).
- La façade sud de l'hôtel particulier donne sur une cour fermée par le portail précédemment évoqué et partiellement visible depuis l'espace public. C'est une façade fronton style XVIII^e., ordonnancée à cinq travées avec des bandeaux d'appui en méplat de pierre. Les encadrements de fenêtres en arcs surbaissés sont également en méplat de pierre. Certaines fenêtres sont obturées de façon complète ou partielle. Des chaînes d'angle à pierre décalées se terminent par des tailloirs moulurés qui se poursuivent dans le bandeau qui couronne la façade. La partie centrale est couronnée d'un fronton curviligne surmonté d'une corniche moulurée et présente un motif de feuille enroulée. Le tympan est décoré d'un cadran solaire.
- La façade est, rue du Dr Jean Roux, est une longue façade qui occupe plusieurs parcelles, une partie a été reconstruite (espace vide sur le cadastre napoléonien). La majorité de cette façade est unifiée, on y retrouve le même enduit, un bandeau de séparation avec le dernier niveau et des fenêtres rectangulaires avec encadrements en méplat. Au premier étage les appuis de fenêtres sont en pierre de taille moulurée. Une fenêtre plus grande bénéficie d'un balconnet avec un garde-corps de style néogothique (forme ogivale) du XIX^e siècle. Trois portes à encadrements en méplat surmontés d'une corniche moulurée, de différentes largeurs, ont été ouvertes dans la façade. L'une d'elle, assez large, est une devanture en bois à imposte vitrée, avec en partie basse des panneaux décorés de rosaces, de style début XX^e siècle.
- La façade se poursuit par une partie mitoyenne de la chapelle des pénitents blancs, traitée différemment. Le mur est bombé et on remarque des agrafes en façade. L'enduit est plus clair, des petites fenêtres y ont été ouvertes. On retrouve deux fenêtres similaires au reste du bâtiment avec appuis en pierre de taille moulurés mais elles ont été partiellement obturées pour y faire des ouvertures de plus petites dimensions.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°10 / Hôtel de Clermont-Lodève





Photos : Direction du Patrimoine, 2018

LES IMMEUBLES REMARQUABLES
Fiche n°10 / Hôtel de Clermont-Lodève



IMMEUBLE ANCIEN COUVENT DES URSULINES

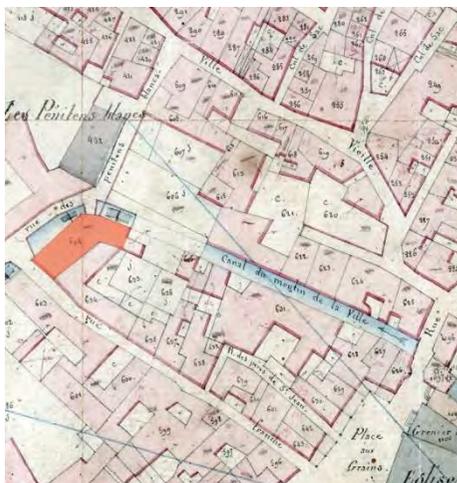
Fonction : Habitation, local associatif

Datation : XVII^e-XVIII^e s.

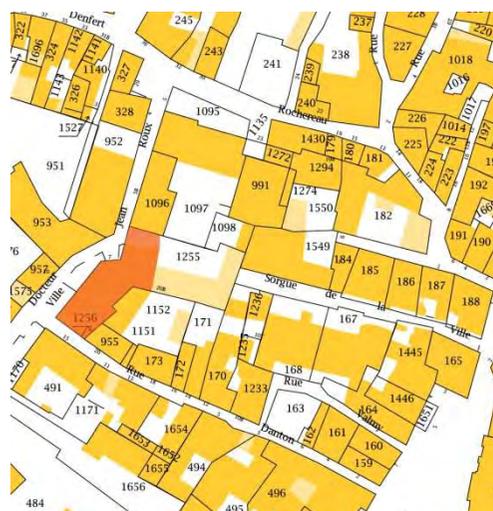
Section et parcelle : CP 1256 & 1255 (îlot 08)

Adresse : 7 rue du Dr Jean Roux (fait l'angle avec la rue Danton)

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse



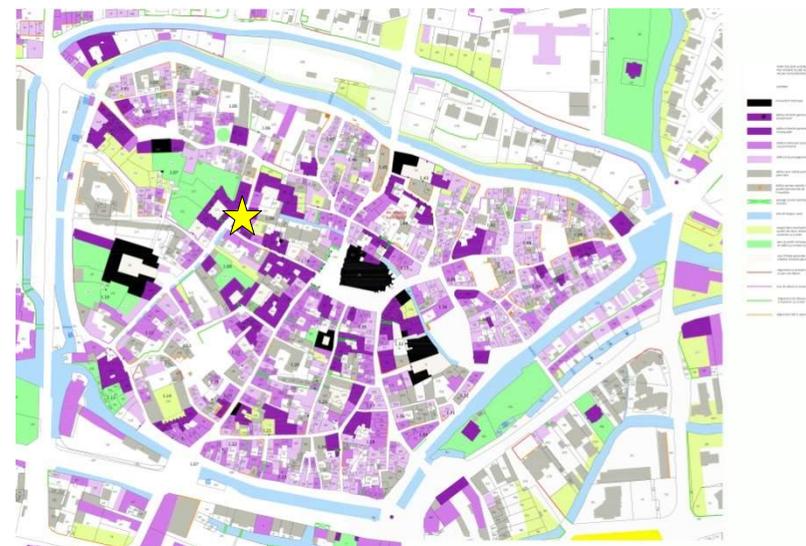
Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°11



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble est situé dans le cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Ursulines. Les Ursulines se sont installées dès la fin du XVI^e siècle à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans cet îlot bordé par les rue Danton et Théophile Jean, à proximité des Doctrinaires créés quelques années plus tôt par les mêmes fondateurs, César de Bus et Jean-Baptiste Romillon. Une vaste campagne de travaux a été menée entre 1713 et 1740 sous la direction d'Esprit Brun. Le couvent a été vendu en 1796.*

Aujourd'hui l'immeuble est occupé par des logements et un local associatif (cantine sociale).

*source : notice « Couvent des Ursulines de l'Isle • 1640-1792 », Archives Départementales de Vacluse

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Le bâtiment sur trois niveaux se développe le long de l'Arquet, dont il suit le cour.

- La façade principale, rue du Docteur Jean Roux, comporte cinq travées, à l'étage les appuis de fenêtres sont soulignés par un bandeau en méplat. La façade est couronnée par une génoise, avec gouttière pendante dont la descente se fait en milieu de façade, soulignée par un bandeau peint. Au rez-de-chaussée trois fenêtres avec encadrements en méplat donnent sur l'Arquet. Une avancée sur le canal a été construite, elle sert de parking et a permis le percement de deux portes. Elles sont surmontées par une banne et un auvent métallique qui signalait la présence d'un commerce.

- La façade ouest se poursuit par un pan légèrement oblique avec deux fenêtres non alignées agrémentées de légers garde-corps en ferronnerie. Un ponceau permet l'accès au portail, il repose sur une voûte en pierre et est entouré de parapets en pierre de taille. Deux marches permettent d'y accéder et l'on peut voir les restes d'une calade sous le revêtement moderne. Le portail est simple, l'encadrement mouluré est surmonté d'une corniche également moulurée. La porte XVIII^e siècle en bois est à deux battants avec traverse d'imposte moulurée et imposte en bois, on y retrouve des motifs de gouttes.

- La façade a été prolongée par un retour le long de la rue qui enjambe l'Arquet. On peut voir sur le cadastre napoléonien que cet espace n'était pas bâti mais occupé par une roue. Au rez-de-chaussée une double porte donne accès à une cour intérieure, au-dessus les fenêtres sont simples et ornées d'un garde-corps en ferronnerie et bois (XIX^e-XX^e siècle).

- La façade sud rue Danton ne comporte qu'une fenêtre par étage, similaire à celles de la façade nord. Au rez-de-chaussée deux larges fenêtres possèdent des grilles droites et sont surmontées de bannes.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°11



MAISON, ANCIEN COUVENT DES URSULINES

Fonction : Habitations

Datation : XVII^e-XVIII^e s.

Section et parcelle : CP171 & 172 (Îlot 08)

Adresse : 14, 16 rue Danton

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

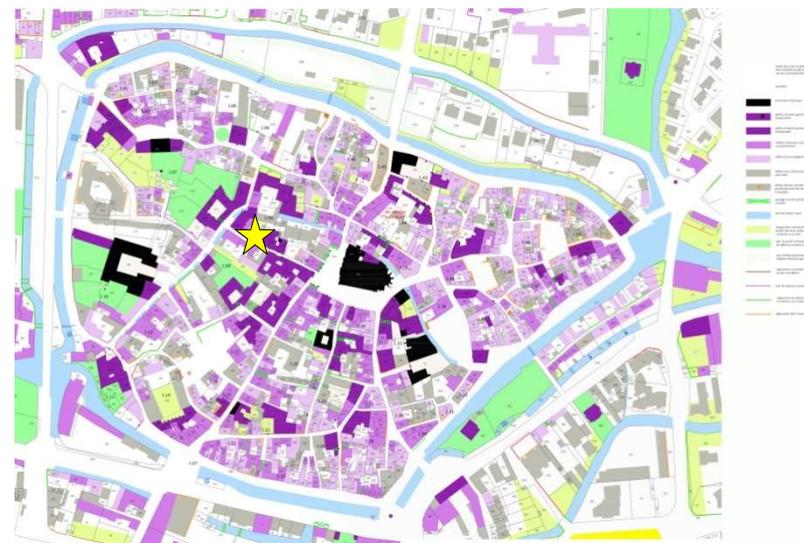


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°12



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cette maison est située dans le cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Ursulines. Les Ursulines se sont installées dès la fin du XVI^e siècle à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans cet îlot bordé par les rues Danton et Théophile Jean, à proximité des Doctrinaires créés quelques années plus tôt par les mêmes fondateurs, César de Bus et Jean-Baptiste Romillon. Une vaste campagne de travaux a été menée entre 1713 et 1740 sous la direction d'Esprit Brun.*

Les traces de cette occupation sont visibles sur ces parcelles, qui partagent une même façade, aujourd'hui occupées par des logements privés.

*source : notice « Couvent des Ursulines de l'Isle • 1640-1792 », Archives Départementales de Vaucluse

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade sur rue a été recouverte d'un enduit récent et banalisant, elle est dépourvue d'avant-toit. Les deux derniers niveaux comptent une travée de plus que le rez-de-chaussée, on y retrouve des fenêtres d'origine avec appuis en pierre de taille moulurés. Au rez-de-chaussée la parcelle 171 comporte une large porte vitrée qui pourrait être celle d'un commerce, en effet elle est (équipée d'un rideau métallique et surmontée d'un panneau blanc rappelant une enseigne). Au-dessus s'ouvre une fenêtre avec appui saillant en béton.

- Sur la partie correspondant à la parcelle 172 se trouve l'ancien portail du couvent des Ursulines. La porte n'existe plus, l'espace a été remanié afin d'y créer une baie vitrée en retrait en partie basse et une porte-fenêtre correspondant à un entresol en partie haute. Cette installation de menuiseries standard a entraîné une modification et banalisation de l'encadrement. Le portail est composé de pilastres avec décors à motifs d'écaillés de style fin XVII^e siècle. Ils portent un entablement avec frise alternant triglyphes soulignés de gouttes et motifs de palmes dans une couronne. La porte était en léger retrait, la corniche en plein cintre moulurée et l'agrafe à motif de feuillage ont été conservées.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°12



ANCIEN HÔTEL PARTICULIER

Fonction : Habitations, cabinet médical

Datation : XV^e-XVI^e s.

Section et parcelle : CP 1233 & 170 (îlot 8)

Adresse : 10 rue Danton

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

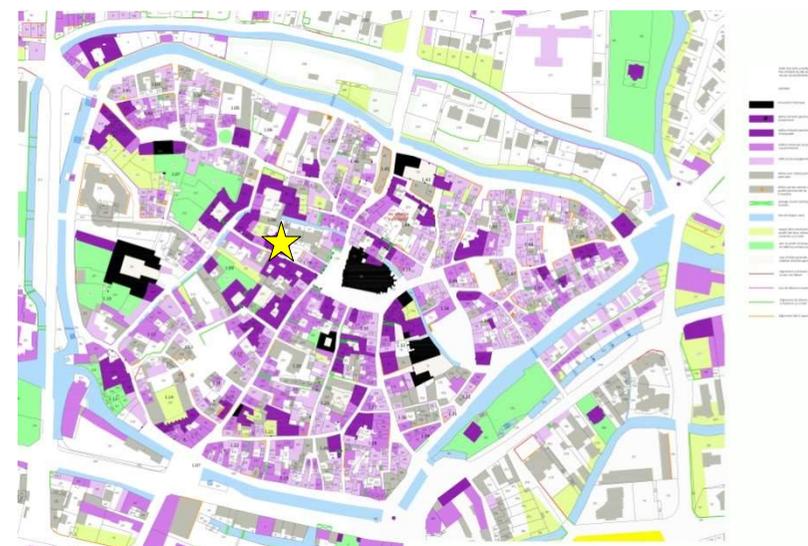


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°13



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ancien hôtel particulier se trouve au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche. Il est à l'angle des rues Danton et Valmy, cette dernière a été aménagée en place devant le bâtiment. L'hôtel appartenait à la famille de Varvarenne, originaire de Visan. Aujourd'hui le bâtiment est occupé par un cabinet médical et des logements.

La tour d'escalier en vis de l'ancien hôtel particulier a fait l'objet d'une instance de classement au titre des monuments historiques en 2017-2018 et sera inscrite au titre des monuments historiques en 2018.

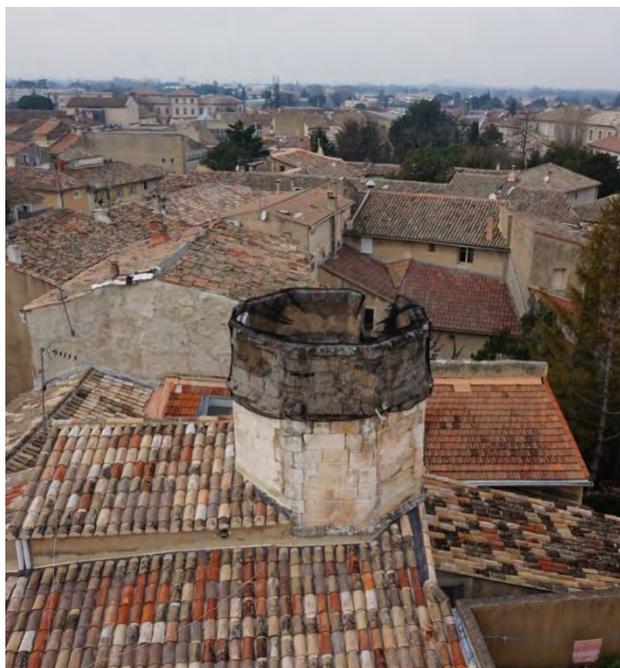
2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade sud (CP 1233), rue Danton, compte trois niveaux. Les fenêtres sont en arcs surbaissés avec des encadrements en méplat. Une corniche en plâtre à profil en talon rejoint le bandeau sommital. Au rez-de-chaussée une vitrine opaque a été installée dans une ouverture qui n'est pas d'origine. On y retrouve également un soubassement saillant. Enfin, un portail en pierre de taille avec encadrement et corniche moulurés permet l'accès au bâtiment. La porte à deux battants séparés par un pilastre avec imposte vitrée et traverse d'imposte moulurée date probablement du XIX^e siècle.

- La façade est, rue Valmy, comporte également trois niveaux, avec des fenêtres en arcs surbaissés à encadrements en méplat. Au dernier étage l'encadrement des fenêtres carrées rejoint l'avant-toit de bois à chevrons débordants. Au rez-de-chaussée une porte large à deux battants permet d'accéder à l'escalier.

- On peut voir depuis la rue la tour d'escalier octogonale en pierre de taille, plus haute que le reste du bâtiment. Un filet de protection couvre le sommet de cette tour. On remarque que les gargouilles ont été remplacées par des tuyaux d'évacuation.

- La façade sur rue de la parcelle CP 170 comporte trois niveaux, une génoise à deux rangs et des encadrements en méplat. Au rez-de-chaussée les deux fenêtres sont en arcs surbaissés, dans les étages elles sont rectangulaires, avec appuis en pierre moulurés au premier. La porte est à trois panneaux avec traverse d'imposte moulurée et imposte à petits bois verticaux. L'encadrement mouluré est en arc surbaissé et surmonté d'une corniche curviligne. Le soubassement est en pierre avec des motifs de quart-de-rond dans les angles.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°13

IMMEUBLE, ANCIEN HÔTEL PARTICULIER

Fonction : Immeuble d'habitation et agence immobilière

Datation : XVI^es., XIX^e-XX^e s.

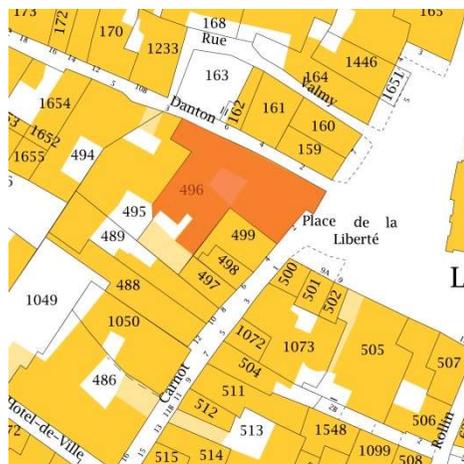
Section et parcelle : CP496 (îlot 09)

Adresse : Place de l'Église, à l'angle des rues Danton et Carnot

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse



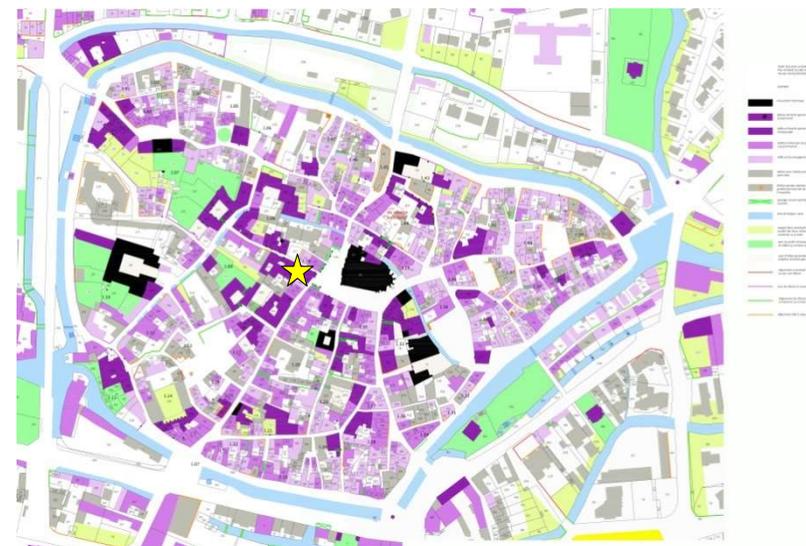
Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°14



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'immeuble est situé à l'angle des rues Danton et Carnot, sur la place de la Liberté. Il est en plein cœur du centre-ville dans l'ancien quartier de Villefranche.

Aujourd'hui il sert d'habitation collective et d'agence immobilière pour une partie du rez-de-chaussée, mais aussi de pressing rue Danton.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade nord donne sur la rue Danton aux numéros 1 et 1bis. Elle est composée de deux parties. La première partie comprend une porte en bois récente fermant un arc plein cintre mouluré. Cette ouverture est surmontée par un bandeau de séparation des niveaux en pierre qui s'arrête en milieu de façade au niveau de la devanture du pressing. Au premier étage les appuis de fenêtre sont en pierre de taille moulurés et les encadrements en méplat. Le dernier étage est un étage d'attique percé de petites fenêtres en retrait. Au sommet on peut voir un avant-toit de bois à chevrons débordants, un bandeau laisse penser qu'ils étaient autrefois recouverts par une corniche en plâtre. La seconde partie de cette façade est plus élevée, il y a un décroché au niveau du toit, on passe à deux étages supérieurs et un étage d'attique. La chaîne d'angle est en décalage sur la partie la plus haute. On retrouve l'avant-toit de bois à chevrons débordants ainsi qu'un arêtier en bois à l'angle du bâtiment. On trouve une autre entrée, un portail en pierre de taille dont les piédroits, des pilastres à chapiteaux doriques, et le linteau sont sculptés. Ils supportent une corniche moulurée qui s'insère dans le bandeau de séparation avec le premier niveau. On remarque également la présence d'un soubassement sur cette partie de la façade. On retrouve des appuis de fenêtre moulurés au premier étage uniquement.

- La façade est donne sur la place de l'Église et la rue Carnot, elle est elle aussi composée de deux parties. Sur la première partie l'avant-toit en constitué d'une corniche en plâtre en cavet, on peut supposer que c'est ce type de dispositif qui existait auparavant sur la façade nord. Le rez-de-chaussée est occupé par une devanture commerciale en bois avec une grande vitrine. Les encadrements des fenêtres des trois niveaux supérieurs sont en méplats de plâtre. Les fenêtres sont équipées de persiennes en bois et de contrevents pour l'étage d'attique. Des inscriptions correspondant à l'ancienne occupation commerciale, un magasin de meubles, sont visibles sur la façade. La seconde partie se trouve en retrait, elle est moins haute, on y trouve trois étages supérieurs mais les deux derniers sont plus bas. La devanture se poursuit sur cette façade où l'on retrouve également les encadrements de fenêtres en méplat de plâtre et les inscriptions commerciales. L'avant-toit de plâtre est ici plus simple, droit.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°14



HÔTEL DE VILLE

Fonction : Bâtiment municipal

Datation : XII^e, XVIII^e-XIX^e s.

Section et parcelle : CP 486, 1050, 485(îlot 09)

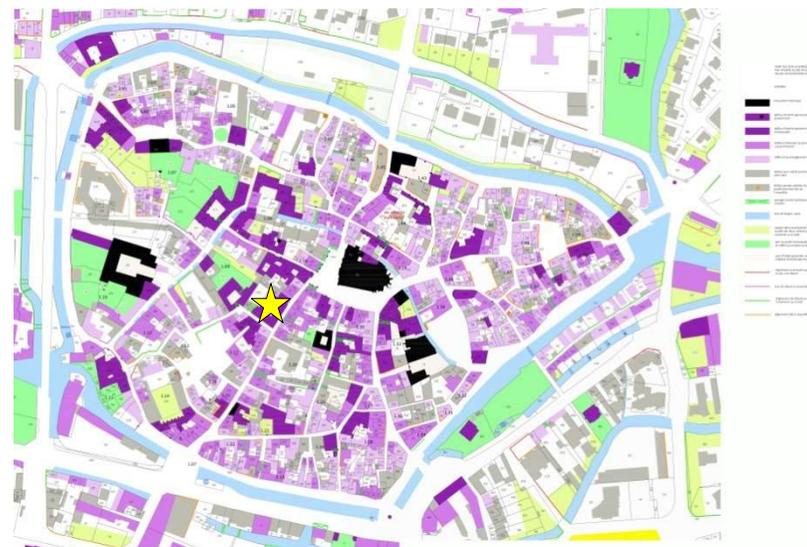
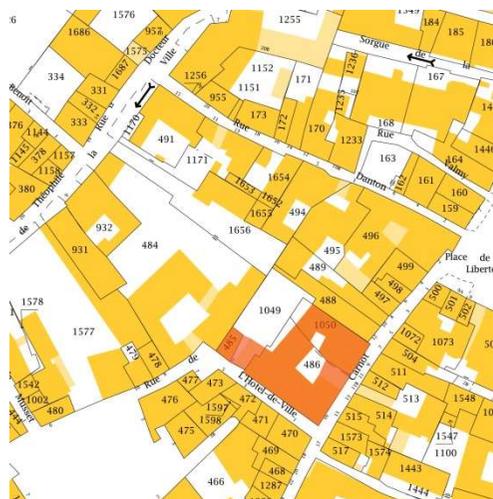
Adresse : à l'angle des rue Carnot et de l'hôtel de ville

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)



Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse



Plan de situation de l'édifice dans la ville



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics

Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°15 / Hôtel de Ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel de ville se trouve au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il est situé face à l'ancien quartier de la Juiverie et à côté de l'hôtel de Casal. Une tour romane, aujourd'hui englobée dans l'hôtel de ville, se trouvait sur cet emplacement. Un hôtel aurait existé dès le XIV^e siècle au même endroit pour abriter les services de la juridiction. L'emprise de la mairie était moins importante (on le remarque notamment sur le cadastre napoléonien), des modifications ont été effectuées au fil du temps (bâtiments voisins annexés, démolitions reconstructions notamment au XIX^e siècle).

*source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, De 1274 à 1791, Le temps des papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Les bâtiments sont organisés autour d'une cour intérieure aujourd'hui couverte. Une autre cour, utilisée comme parking, se trouve à l'arrière du bâtiment, elle est fermée par des bâtiments construits après 1828 (cf. cadastre).

- La façade principale, celle de l'aile est, donne rue Carnot, elle est ordonnancée, compte trois niveaux et sept travées. Cette façade résulte de la réunion de deux bâtiments c'est pourquoi on distingue les quatre premières travées des trois dernières. Au centre de cette façade se trouve un portail monumental en pierre de taille, des pilastres et colonnes soutiennent un entablement sur lequel est inscrit « HÔTEL DE VILLE ». Sur les premières travées, se trouve un soubassement en pierre légèrement saillant. Les fenêtres rectangulaires ont des encadrements moulurés (les menuiseries à petits carreaux ont été refaites dans le style XVIII^e siècle). Au premier étage elles sont équipées de garde-corps XIX^e siècle. Au rez-de-chaussée on remarque des grilles droites avec montants se terminant par des fers de lance en fleurons et des pommes de pins aux extrémités des traverses, motif de style Louis XVI. Au-dessus du portail la fenêtre du premier étage est surmontée d'une corniche moulurée soulignée de modillons. On remarque une chaîne d'angle à bossages avec tailloirs saillants entre les niveaux. La façade est couronnée par une corniche en pierre de taille moulurée soulignée d'un bandeau en méplat de pierre. Sur les trois travées suivantes on retrouve la corniche et les grilles du rez-de-chaussée mais on observe l'absence de soubassement, des encadrements de fenêtres en méplat et des garde-corps plus récents au premier étage.

- La façade de l'aile sud, rue de l'Hôtel de Ville possède une première partie plus haute à l'angle avec la rue Carnot. On y observe le retour de la chaîne d'angle à bossage et de la corniche sommitale en pierre. Une seule fenêtre est ouverte au dernier étage. La suite de la façade est plus basse, couronnée d'une génoise à trois rangs. Une première partie (à droite) est percée d'une baie néogothique XIX^e siècle avec vitrail représentant le blason de la ville. On observe ensuite deux portes et des fenêtres récentes, à encadrement en méplat au deuxième étage. La façade, dont une partie intègre l'ancienne tour, n'est pas totalement plane sur cette partie.

- L'ensemble se poursuit par un bâtiment de deux niveaux, dans lequel est percé un passage vers la cour arrière, sans intérêt patrimonial particulier excepté la porte d'entrée en bois à imposte vitrée et traverse d'imposte moulurée du XIX^e siècle.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°15 / Hôtel de Ville



HÔTEL DE CASAL

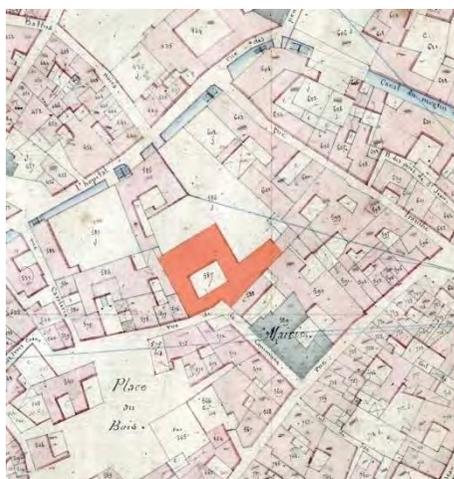
Fonction : habitations

Datation : XVIII^e s.

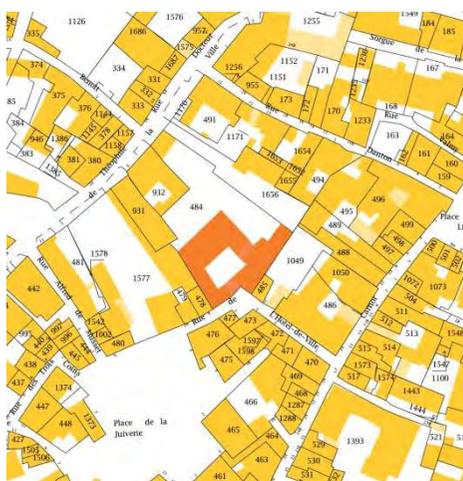
Section et parcelle : CP 484 (îlot 09)

Adresse : 6 rue de l'Hôtel de ville

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

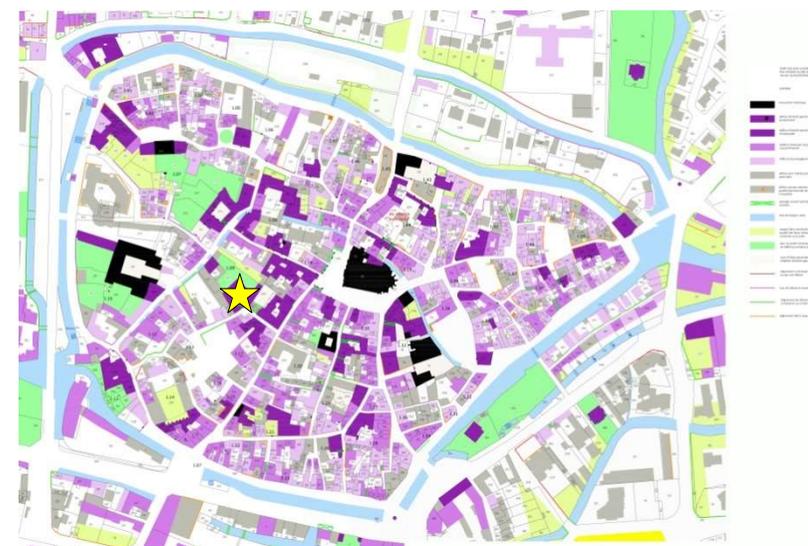


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°16 / Hôtel de Casal



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel de Casal est situé dans le cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche. Il se trouve à proximité de la mairie et de la place de la Juiverie. Auparavant l'hôtel occupait un terrain qui allait jusqu'à la rue Théophile Jean, il existait alors une roue de Casal sur l'Arquet. La famille de Casal est originaire de Caromb, c'est probablement Antoine Guillaume de Casal (1732-1809), docteur en droit et premier consul de l'Isle, qui a fait construire cette demeure.* Aujourd'hui l'édifice est occupé par plusieurs habitations.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2.. Éléments d'intérêt – Extérieur

- L'hôtel de Casal est composé de quatre ailes disposées autour d'une cour intérieure. On y accède par la façade est, dont une partie, façade pignon résultant d'une démolition, donne sur la cour de la mairie. La façade sud est adossée à d'autres bâtiments et les façades nord et ouest donnent sur un vaste jardin.

- La façade principale, rue de l'Hôtel de ville comporte une première partie oblique sur laquelle on observe une porte avec encadrement en pierre. La porte tout début XIX^e siècle à trois panneaux séparés par deux pilastres, traverse d'imposte moulurée et imposte vitrée, est un modèle récurrent à l'Isle, que l'on retrouve même plusieurs fois dans la rue. Les fenêtres rectangulaires ont des encadrements en méplat. Au rez-de-chaussée une fenêtre comporte une grille de protection dite à tombeau courante au XVIII^e siècle. Au premier étage les appuis de fenêtres moulurés sont en pierre de taille, les contrevents à larges lames sont percés de petits jours persiennés et les fenêtres anciennes doublées de volets à l'intérieur. La façade se poursuit par une partie droite avec à l'étage le même type de fenêtre. Au rez-de-chaussée un portail en pierre de taille permet l'accès à la cour intérieure, il comporte un avant-corps avec des piédroits à bossage supportant un entablement à frise composée de métopes et motifs de glyphes soulignés de gouttes. La large porte à deux battants fin XVIII^e siècle possède un décor de gouttes et une imposte en bois à motifs de grecques.

- La façade retourne sur une travée composée d'une porte de garage récente au rez-de-chaussée et de fenêtres similaires à celles vues précédemment.

- L'ensemble est surmonté d'une corniche en plâtre à profil en léger cavet. Les encadrements de fenêtres sont en plâtre et l'enduit a été refait fin XIX^e-début XX^e siècles.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°16 / Hôtel de Casal

IMMEUBLE

Fonction : immeuble d'habitation

Datation : fin XVIII^e s.

Section et parcelle : CP932 (îlot 09)

Adresse : 9 rue Théophile Jean

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

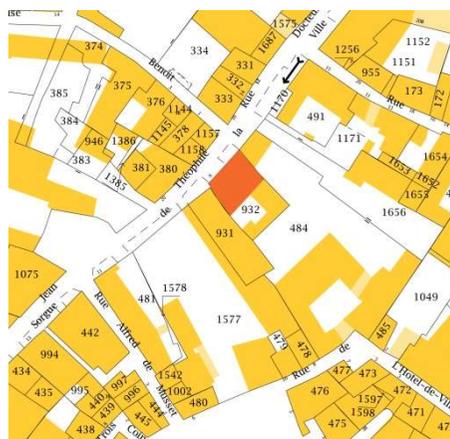
Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°17



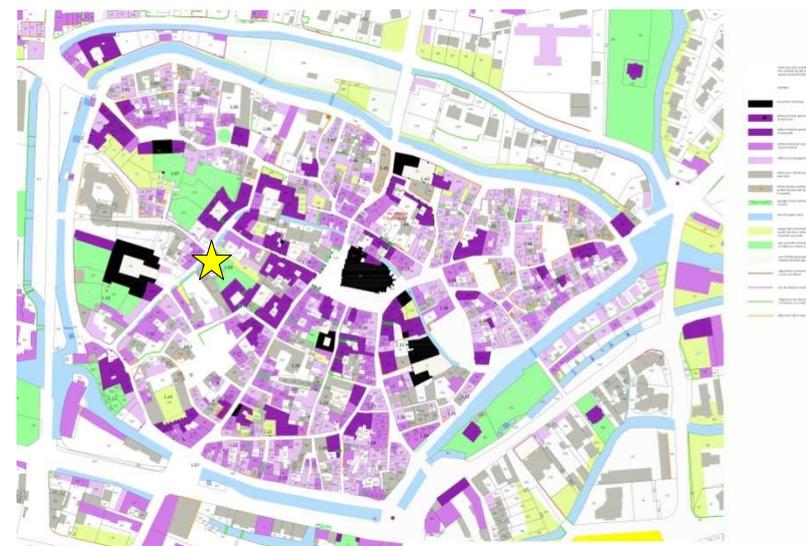
*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Immeuble fin XVIII^e siècle, situé au bord du canal de l'Arquet, rue Théophile Jean, dans l'ancien quartier de Villefranche. Il est placé derrière le parc de l'hôtel de Casal, entre un immeuble d'habitation et des bâtiments occupés par la paroisse (presbytère).

Il s'agit aujourd'hui d'un immeuble d'habitation collectif.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale de l'immeuble donne rue Théophile Jean sur le canal de l'Arquet, un ponceau en pierre enjambe celui-ci pour permettre l'accès à l'entrée. Ce ponceau, assez large, est aujourd'hui utilisé comme une place de parking. Cette façade ordonnancée comprend un rez-de-chaussée, et deux étages. Le portail est en pierre de taille, en arc surbaissé, et la porte à deux battants en bois. Des encadrements de fenêtres d'origine il ne reste que les appuis en méplats chantournés en pierre de taille, représentatifs du XVIII^e siècle. Les fenêtres sont contemporaines de ces appuis, de style Directoire avec arc plein cintre, leurs menuiseries, excepté pour les impostes, ont été restaurées à l'identique.
- La rénovation de la façade a effacé les modénatures qui seraient à restituer.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°17



HÔTEL-DIEU

Fonction : Hôpital (locaux administratifs)

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 386 (Îlot 10)

Adresse : Rue Théophile Jean

Protection : Édifice en partie classé et en partie inscrit au titre des monuments historiques, édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

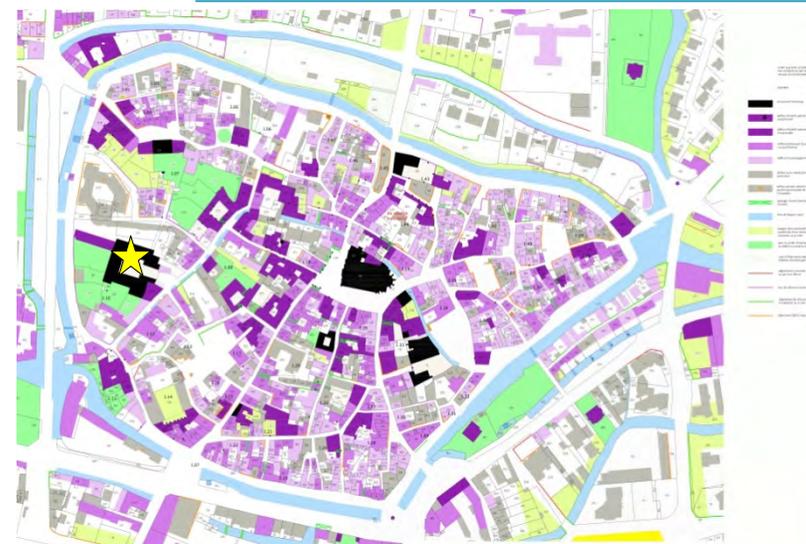


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°18 / Hôtel-Dieu



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel-Dieu se trouve à l'ouest du centre-ville, entre les anciens quartiers de Villefranche et de Villevieille, en bord de Sorgue. L'hôpital vieux étant trop petit il déménage en 1685 dans la maison de Monsieur de Vacluse puis on décide la construction de nouveaux bâtiments. L'architecte Jean-Baptiste Franque est choisi pour dresser les plans et Esprit Brun est désigné pour diriger l'exécution des travaux (ses enfants Jean-Ange et Esprit-Joseph Brun seront désignés dans un second temps comme entrepreneurs). Les travaux s'achèvent en 1757, quelques réalisations viendront s'ajouter plus tard à l'ensemble (le portail en fer forgé en 1762, la pharmacie en 1763, la fontaine monumentale en 1768 et les décorations de la chapelle vers 1780).* Aujourd'hui l'ensemble appartient toujours à l'hôpital local, ces bâtiments sont utilisés comme locaux administratifs.

*source : J. GUIGUE, L'Hôpital et les hospices de L'Isle-sur-Sorgue, Avignon, 1934

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

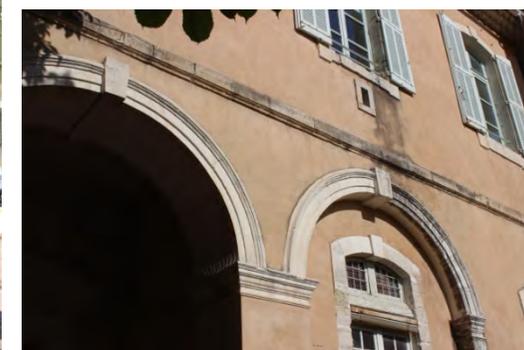
- On accède au bâtiment rue Théophile Jean, par un portail en retrait au fond d'une placette servant de parking. Le mur qui clôt la cour est en pierre de taille (une partie est enduite), de part et d'autres du portail les pans de murs sont incurvés. Le portail est constitué de deux piliers à bossages continus sur lesquels se trouvent des pilastres avec des éléments de décor à volutes et motifs végétaux (feuilles de chêne). Ces piliers sont surmontés de pots-à-feu. Le portail en fer forgé est surmonté d'un arc ouvragé en ferronnerie portant la mention « Hôtel-Dieu » et une croix au sommet. Côté cour on retrouve les éléments décoratifs des piliers avec des motifs différents. On observe également des portes piétonnes de part et d'autres du portail, l'une est obturée et l'autre donne dans un bâtiment construit par la suite.

- Trois ailes s'organisent autour de la cour. Dans la première partie deux bâtiments sur deux niveaux et cinq travées se font face, ils ont des fenêtres et portes en arcs surbaissés et à encadrements en méplat et sont couronnés d'une génoise à trois rangs. Le bâtiment côté sud possède des menuiseries à petits carreaux et avec impostes pour le premier étage. La cour s'élargie ensuite, les façades latérales y sont presque identiques. Les bâtiments comportent toujours deux niveaux bien qu'ils soient plus élevés. Les fenêtres en arcs surbaissés possèdent des encadrements en méplat avec des clefs légèrement saillantes. Le bandeau de séparation est en pierre à profil en méplat et filet. Sur le bâtiment nord la porte possède un encadrement semblable aux fenêtres. Sur le bâtiment sud (ancienne aile des religieuses) la porte possède un encadrement mouluré avec clef saillante remontant jusqu'à la corniche surmontée d'un panneau à ailerons rejoignant le bandeau. La porte en bois à deux battants possède une traverse d'imposte moulurée avec agrafe à feuille d'acanthe. En fond de cour se trouve une aile à deux niveaux reprenant les mêmes dispositions que les ailes latérales. Au centre au rez-de-chaussée se trouvent trois arcs en plein cintre moulurés avec clefs saillantes et reposant sur deux larges pilastres et deux demi-pilastres aux extrémités. Au centre la porte est située en retrait, dans cet espace se trouvent deux portes latérales à encadrements en arcs surbaissés en méplat de pierre. La porte principale possède un encadrement en pierre en arc surbaissé surmonté d'une corniche moulurée également en arc surbaissé et d'un panneau à ailerons.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°18 / Hôtel-Dieu



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- Le jardin situé à l'arrière est bordée de façades en L au nord et à l'est. Les deux façades, sur deux niveaux, présentent les mêmes dispositions, un bandeau de séparation à méplat et filet, des fenêtres en arcs surbaissés à encadrements en méplat de pierre et une génoise à trois rangs. Au rez-de-chaussée les fenêtres sont pourvues d'appuis en pierre moulurés et d'allèges en pierre formant ressaut (et rejoignant un soubassement sur la façade est). Certaines fenêtres sont obturées.

- Dans le fond du jardin, contre le mur de clôture, se trouve une fontaine monumentale. Elle est composée d'un grand bassin dans lequel se trouve une vasque avec trois dauphins comme gargouilles surmontés d'un vase derrière lequel on observe un décor de roseaux. Cette vasque est plaquée dans une niche concave à voûte en cul-de-four avec motifs d'écaillés. Entre l'arc en anse de panier mouluré qui couronne la niche et la corniche se trouve un masque de Poséidon (trident en arrière-plan). La corniche est surmontée d'un vase d'amortissement et de quatre vases fleuris. La niche est encadrée par deux paires de pilastres et des ailerons reposant sur les bords du bassin sur lesquels on retrouve des vases fleuris.

- L'aile sud de l'Hôpital possède une façade sur les jardins de la Congrégation, anciens jardins des sœurs. Elle compte trois niveaux, sur l'ensemble des façades bandeau de séparation en pierre avec méplat et filet. Les fenêtres sont en arcs surbaissés avec encadrements en méplat de pierre. Au premier étage les fenêtres reposent sur le bandeau et au rez-de-chaussée elles possèdent des clefs légèrement saillantes. On observe deux portes avec des encadrements semblables aux fenêtres. À l'ouest une partie du bâtiment est en avancée, elle est surmontée d'un fronton curviligne avec oculus aveugle (on retrouve le même à chaque extrémité de l'aile nord). Sur cette partie le bandeau effectue un décrochage en partie centrale. Le retour côté est aveugle, au rez-de-chaussée une niche a été aménagée. La partie est de l'aile est également en avancée. Une véranda est adossée à la façade à l'extrémité est.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°18 / Hôtel-Dieu



IMMEUBLE D'HABITATION

Fonction : Immeuble d'habitation collectif

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP1074 (îlot 10)

Adresse : 34 rue Théophile Jean

Protection : Édifice intéressant du point de vue patrimonial (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

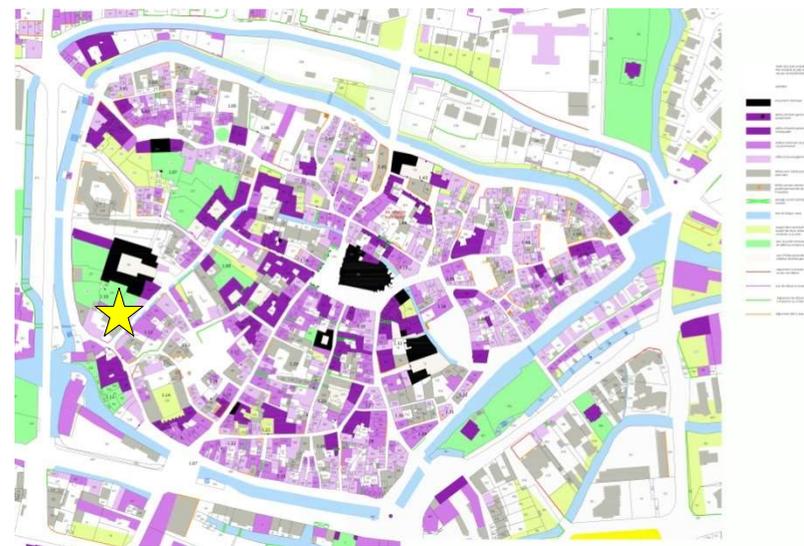


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°19



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'édifice est situé au sud-ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche. Sa façade principale, où se trouve la porte piétonne, donne sur la rue Théophile Jean tandis que la façade nord donne dans les jardins de la Congrégation, face à l'aile sud de l'Hôtel Dieu. C'est aujourd'hui un immeuble d'habitation collectif.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale donne à l'est sur la rue Théophile Jean, l'élévation compte seulement deux niveaux. Au rez-de-chaussée se trouve une porte piétonne à encadrement en pierre de taille mouluré, la porte en bois est à imposte à petits bois verticaux. Les encadrements de toutes les baies sont en arcs surbaissés dont les pierres de taille ont été modifiées pour feuillure et peintes. Une petite fenêtre est présente au rez-de-chaussée, de format carré, elle comporte une grille droite. À l'étage les fenêtres possèdent un appui en pierre de taille mouluré (celui de la fenêtre de droite s'affaisse légèrement à cause d'une fissure en façade). Les contrevents en bois ont été rapportés et la toiture est en tuiles. On observe un avant-toit de bois à chevrons débordants.

- Les façades nord et ouest donnent sur les jardins de la Congrégation où des bâtiments y sont accolés. Le bâtiment est composé de plusieurs parties de hauteurs différentes, sur l'une d'elles on peut voir un avant-toit de bois à chevrons débordants.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°19

ANCIEN ABATTOIR

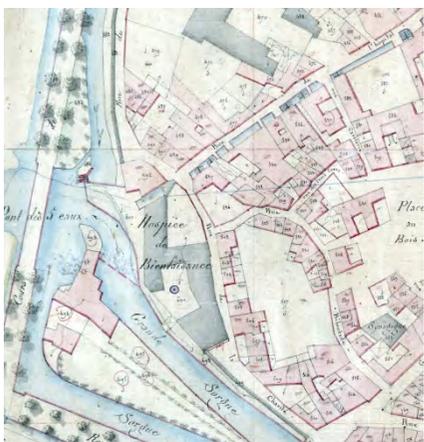
Fonction : Service municipal

Datation : XIX^e s.

Section et parcelle : CP 396 (îlot 11)

Adresse : Quai Lices Berthelot

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

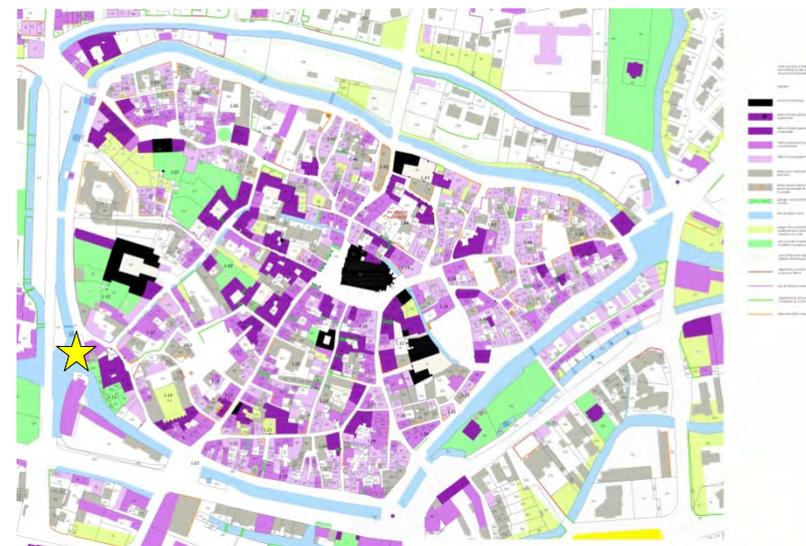


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°20 / Ancien abattoir



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Le bâtiment est situé au sud-ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche, à la limite de la vieille ville. Il se trouve en bord de Sorgue à côté de l'ancienne Charité et d'un bâtiment appartenant à la manufacture Brun de Vian Tiran. Il abritait autrefois l'abattoir de la ville. On décide en 1826 de construire un nouvel édifice pour l'abattoir, le bâtiment, terminé en 1833, est construit sur les plans de l'architecte de la ville Jean-Jacques Delpuech.*
Aujourd'hui ce bâtiment appartient à la municipalité et est occupé par la Direction de l'Aménagement.

*source : S. CLAP, *L'Isle-sur-la-Sorgue, Le temps retrouvé*, Éditions de l'Équinoxe, Marguerittes, 1993

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Le bâtiment est rectangulaire et compte trois niveaux. Sa façade sud donne sur la Sorgue dont elle est séparée par un passage bordé d'un muret en pierre. En partie basse on observe une succession de trois arcades à encadrements en méplat de pierre. Elles sont composées de grandes ouvertures rectangulaires et d'arcs en plein cintre à clef saillante, séparés par un bandeau en méplat. Ces ouvertures sont occultées par des menuiseries récentes banalisantes, une porte au centre et deux fenêtres. Les arcs qui prennent appui sur le bandeau sont vitrés, quatre fenêtres étroites ont été aménagées entre et autour de ces derniers. On retrouve ensuite deux autres bandeaux en méplat séparés par une partie aveugle. Le plus haut sert d'appui au dernier étage, légèrement en retrait il est rythmé par des piliers en pierre entre lesquels se trouvent de larges fenêtres.

- La façade ouest se trouve devant une terrasse sur la Sorgue avec un escalier permettant d'y descendre. Elle est composée sur le même modèle que la façade sud mais ne comporte pas de fenêtre au dernier étage. Au rez-de-chaussée on ne trouve qu'une grande porte surmontée d'un arc en plein cintre encadré de fenêtres étroites dont une est munie d'une grille à alternance de montants ondulés et droits. La partie située entre le bandeau en méplat et l'arc n'est pas vitrée.

- La façade nord est celle sur laquelle se trouve l'entrée principale actuelle. Elle est très semblable à la façade sud bien que les fenêtres étroites entre les arcs aient disparu.

- Sur l'ensemble du bâtiment on ne trouve pas de corniche sommitale mais des poutres en bois sur lesquelles s'appuient les piliers du dernier étage, ainsi qu'un avant-toit de bois à chevrons débordants. Cela s'explique par l'obturation récente du dernier étage, auparavant ouvert en totalité (voir carte postale ancienne). Un soubassement en pierre est visible sur la totalité du bâtiment.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°20 / Ancien abattoir



ANCIENNE MAISON DE CHARITÉ

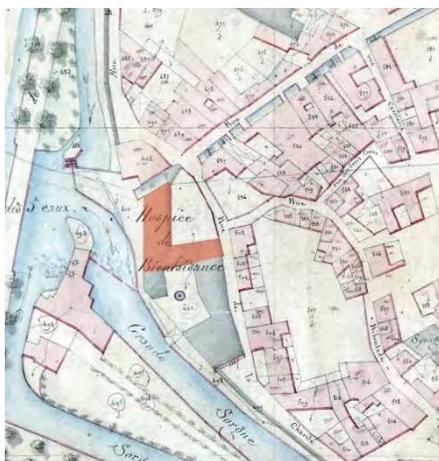
Fonction : habitations

Datation : XVII^e-XVIII^e s.

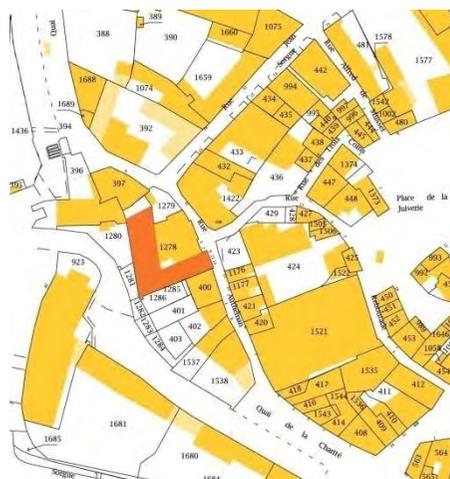
Section et parcelle : CP1278 (îlot 11)

Adresse : rue André Autheman

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

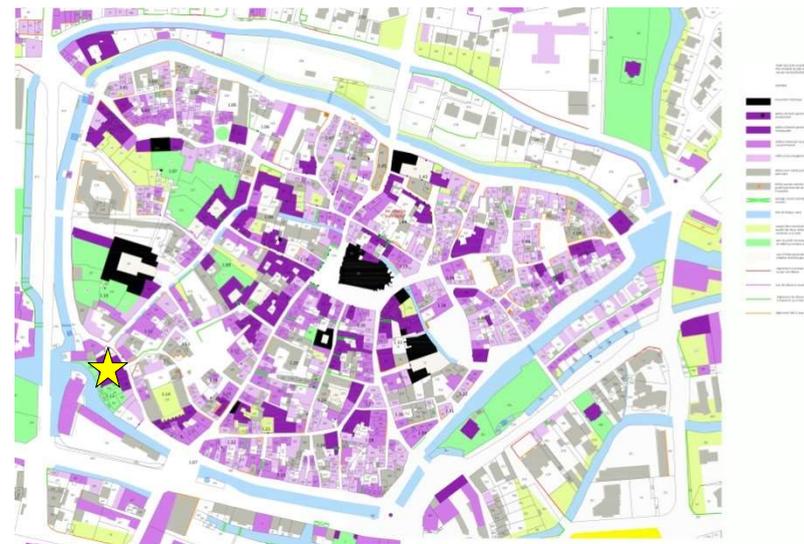


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°21 / Ancienne Maison de Charité



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancienne maison de Charité est située au sud-ouest du centre-ville, en bord de Sorgue, dans l'ancien quartier de Villefranche. Elle a été construite le long des remparts de la ville détruits fin XVIII^e siècle et possédait une roue sur la Sorgue où donnent ses jardins.

La Charité a été fondée suite au legs de Jean de Favier en 1609, dans sa maison. La partie centrale a été bâtie selon les plans de Pierre Mignard entre 1680 et 1690, une nouvelle bâtisse est construite à partir de 1766 sur les plans d'Esprit-Joseph Brun. Enfin on y ajoute une chapelle en 1852. L'établissement est désaffecté fin décembre 1910.*

Les bâtiments de la parcelle 1278 abritent des logements privés.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

J. GUIGUE, *L'Hopital et les hospices de L'Isle-sur-la-Sorgue*, Avignon, 1934

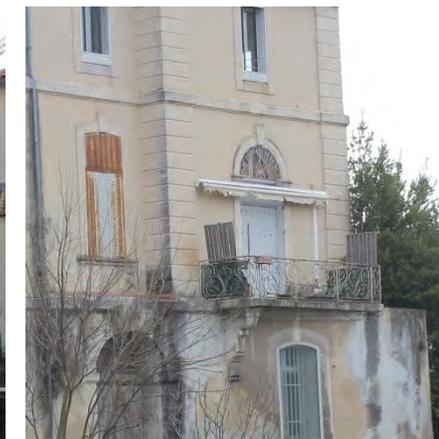
2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La parcelle 1278 est composée de deux corps de bâtiments disposés en L autour d'une cour. On a construit dans cette cour la chapelle au XIX^e siècle, la partie restante est désormais utilisée comme garage. Cette partie est fermée par un mur qui comporte à l'extrémité nord-est une partie plus ancienne. Le mur est en maçonnerie de moellons mais les angles sont marqués par des chaînes en pierre de taille, le soubassement est en pierre. Le mur est couronné par une corniche en pierre moulurée. Au centre se trouve un passage encadré par des piliers en pierre de taille à bossage. Un rideau récent de garage a été installé mais on remarque le linteau en bois surmonté d'une génoise à deux rangs et d'une couverture de tuiles, ainsi que l'imposte à panneaux verticaux et pièce de bois centrale moulurée avec chapiteau en imposte.

- L'aile ouest, construite au XVIII^e siècle sur les plans de l'architecte Esprit Joseph Brun, possède une façade sur jardin avec trois niveaux séparés par des bandeaux de niveau en pierre de taille moulurés et couronnés d'une corniche en pierre de taille également moulurée. Les fenêtres en arcs surbaissés possèdent des encadrements en méplat de pierre de taille. Au premier étage elles ont des clefs légèrement saillantes dépassant l'encadrement, des appuis moulurés en pierre de taille et des allèges en pierre, dont deux comportent des oculi. À droite la façade se termine par un avant-corps avec chaînes d'angles à bossage, un balcon au premier étage repose sur une console moulurée et possède un garde-corps en ferronnerie XVIII^e siècle. L'accès à ce balcon se fait par une porte encadrée de deux pilastres supportant des moulures en plein cintre avec au centre une grille en ferronnerie. Au rez-de-chaussée une porte donne accès au bâtiment. À gauche de la façade se trouve une travée supplémentaire qui ne comporte plus de bandeaux de séparation, ni de corniche, remplacée par une génoise. Les fenêtres des étages y ont été obturées et celle du premier partiellement rouvertes. À l'extrémité l'enduit est arraché et le mur oblique.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°21 / Ancienne Maison de Charité



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- Au nord cette aile présente une maçonnerie de moellons apparents mais on retrouve les bandeaux et la corniche en pierre de taille (la façade a été décroûtée). La chaîne d'angle est en pierre de taille, tout comme les encadrements des fenêtres en arcs surbaissés. Au sommet, en retrait, on peut voir le pignon triangulaire percé d'un oculus. Enfin on retrouve le mur oblique précédemment évoqué en retour côté ouest. La façade est du bâtiment est en partie occupée par la chapelle, elle reprend pour sa partie visible les mêmes éléments qu'au nord. Le bandeau en pierre de taille entre les niveaux supérieurs s'arrête en milieu de façade. Une porte au premier étage permet l'accès au bâtiment via un escalier depuis une ouverture sur rue dans le mur de clôture.

- L'aile sud, construite fin XVII^e siècle sur les plans de Pierre Mignard, est occupée sur sa façade nord en partie basse par le passage qui a été aménagé entre le bâtiment et la chapelle XIX^e siècle. On accède à ce passage partiellement couvert par une porte ouverte rue Autheman dans le prolongement du bas-côté sud. On retrouve en partie supérieure la corniche moulurée en pierre de taille et le bandeau de séparation. Les fenêtres du dernier niveau sont obturées.

- La partie est du bâtiment est en avancée sur la rue par rapport à la chapelle. On y voit les éléments présents sur l'aile ouest à savoir la corniche, les bandeaux de séparation et les encadrements en méplat de pierre. Au premier étage on remarque un bandeau d'appui en méplat ainsi qu'un appui de fenêtre mouluré en pierre de taille surmontant une allège en pierre. Le soubassement en pierre est légèrement saillant. Une ouverture a été créée au rez-de-chaussée, la porte à trois panneaux séparés par deux pilastres, traverse d'imposte moulurée et imposte vitrée à petits bois verticaux est postérieure au bâtiment.

- La façade sud de cette aile donne sur jardin et n'est pas visible depuis la rue.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°21 / Ancienne Maison de Charité



CHAPELLE DE LA CHARITÉ

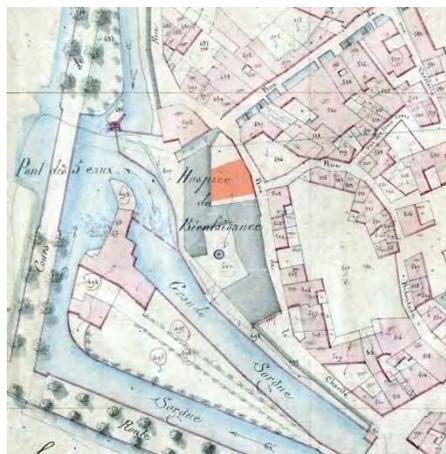
Fonction : désaffectée

Datation : XIX^e s.

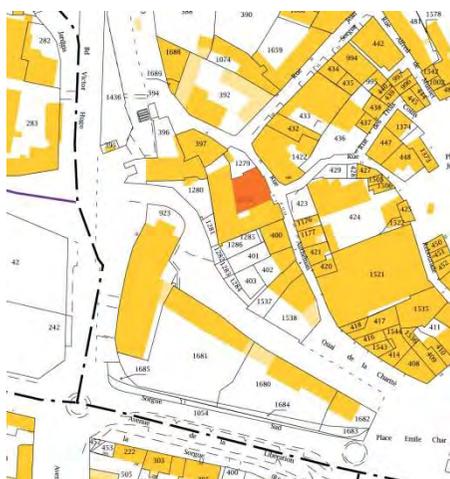
Section et parcelle : CP 1278 (îlot 11)

Adresse : rue André Autheman

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP 2018)



Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse



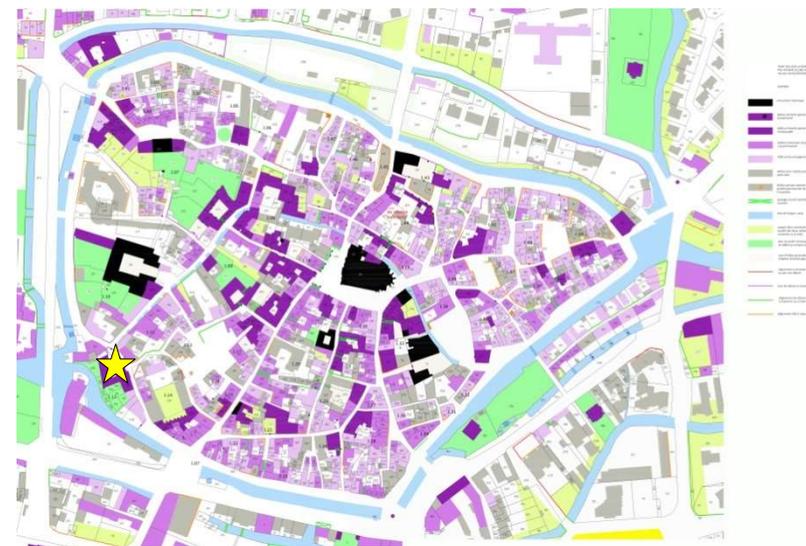
Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°22 / Chapelle de la Charité



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

La chapelle de la Charité se trouve au sud-ouest du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche, face à l'emplacement du couvent de Sainte Élisabeth. La Charité a été fondée suite au legs de Jean de Favier en 1609, dans sa maison. La partie centrale a été bâtie selon les plans de Pierre Mignard entre 1680 et 1690, une nouvelle bâtisse est construite à partir de 1766 sur les plans d'Esprit-Joseph Brun. Enfin on y ajoute une chapelle (jusqu'alors dans le réfectoire), les plans sont dressés par M. Geoffroy, architecte départemental, en 1850 et approuvés par le préfet en 1852. L'établissement est désaffecté fin décembre 1910.*

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988
J. GUIGUE, *L'Hopital et les hospices de L'Isle-sur-la-Sorgue*, Avignon, 1934

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

AVAP-SPR de L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (VAUCLUSE)
Site Patrimonial Remarquable

ANNEXE 5 :
Inventaire des Immeubles Remarquables

Équipe HOMMES & TERRITOIRES

Isabelle MOULIS, Ethnologue du Patrimoine (mandataire)

page 50

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La chapelle est orientée est-ouest, la nef est entourée de deux bas-côtés divisés chacun par trois contreforts. Le chevet semi-circulaire s'insère dans le bâtiment ouest de la Charité.

- La façade de la chapelle est en pierre de taille, elle est composée d'un avant-corps central et des bas-côtés en retrait. Elle suit la forme du toit en bâtière et est couronnée en son centre d'un clocher-mur. On remarque un soubassement en pierre légèrement saillant. Le portail est composé de deux colonnes à chapiteaux corinthiens portant un entablement en plein cintre sur la frise duquel on peut lire « ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE ». Sur le tympan se trouve le verset 18-20 de Mathieu. L'embrasure de la porte est moulurée à la façon de chapiteaux dans les angles supérieurs. Au centre de la façade on observe une rosace à remplage polylobé à meneaux formés par des colonnettes. Une frise d'arcatures se développe sous la corniche moulurée entre les chaînes d'angles en méplat de pierre. Le clocher-mur possède une couverture en pierre à deux pans formant une corniche soulignée par des modillons. La cloche prend place dans une baie en plein cintre, surmontée d'une corniche soulignée de denticules. Au-dessus s'ouvre un percement décoratif polylobé.

- Les murs gouttereaux et les bas-côtés de la chapelle sont en moellons apparents. Les toitures en tuiles sont soulignées par des génoises. Une rose, plus simple que celle de la façade, est visible sur le mur gouttereau nord. Les bas-côtés sont presque aveugles en partie haute, seule une petite fenêtre centrale s'y trouve. Les contreforts possèdent une couverture en dalles de pierre légèrement incurvées permettant l'écoulement des eaux et sont parés de pierre de taille à leur extrémité.

- Le mur du bas-côté sud a été prolongé en façade afin de rejoindre le bâtiment existant. Sur cette travée supplémentaire s'ouvre une porte piétonne, à laquelle on accède par quatre marches, et une fenêtre. Les encadrements en plein cintre de ces baies sont en méplat de pierre.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°22 / Chapelle de la Charité



HOSPICE D'HUMANITÉ

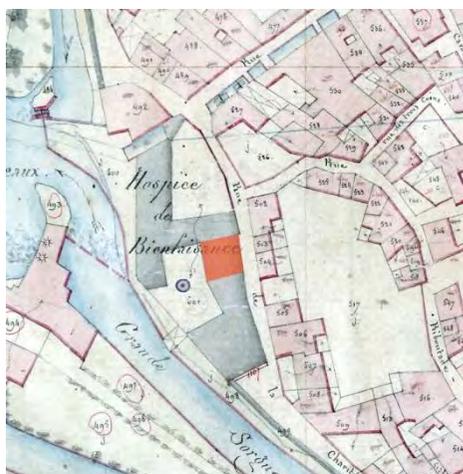
Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XIX^e s.

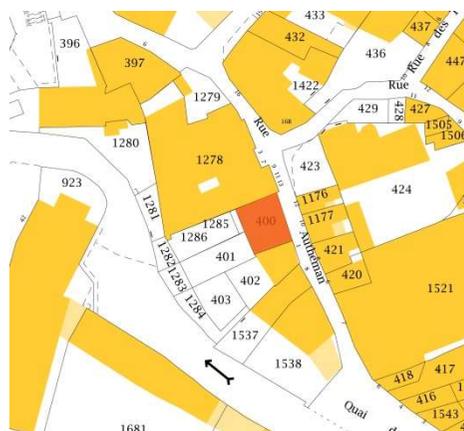
Section et parcelle : CP 400 (îlot 11)

Adresse : 3 et 5 rue André Autheman

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



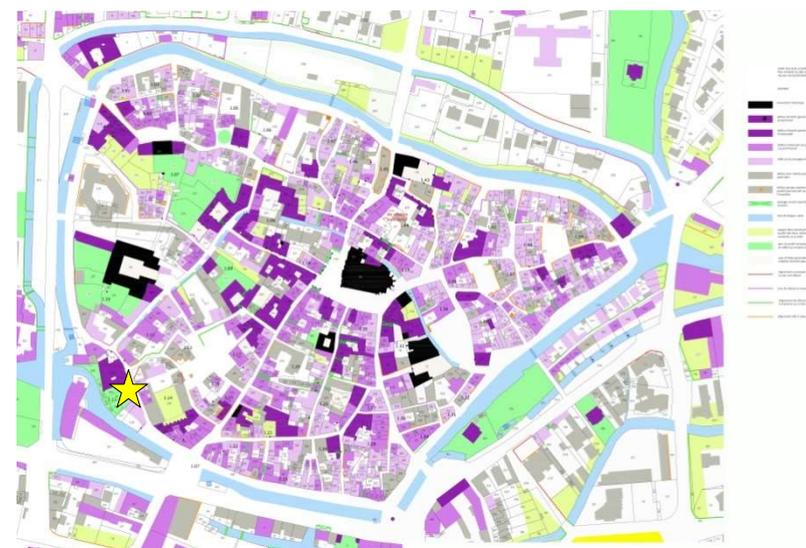
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°23 / Hospice d'humanité



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble se trouve dans le sud-est du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche. L'ensemble des bâtiments de l'îlot constituait autrefois la maison de charité de l'Isle-sur-la-Sorgue. Elle a été fondée suite au legs de Jean de Favier en 1609, dans sa maison. La partie centrale a été bâtie selon les plans de Pierre Mignard entre 1680 et 1690. Les locaux sont rapidement devenus insuffisants et la construction d'une nouvelle bâtisse est décidée en 1766.*
Aujourd'hui l'immeuble de la parcelle 400 sert d'habitation.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988
J. GUIGUE, *L'Hôpital et les hospices de L'Isle-sur-la-Sorgue*, Avignon, 1934

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale, sur la rue André Autheman comporte trois niveaux. Au rez-de-chaussée on trouve une porte à chaque extrémité de la façade. La première est comprise entre des piédroits en pierre qui supportent un linteau en pierre. Elle est en bois à imposte vitrée avec grille en ferronnerie, et traverse d'imposte moulurée. On observe ensuite deux fenêtres de format carré à encadrement en pierre de taille et bois pour la partie supérieure, fermées par des grilles droites. Enfin, à l'autre extrémité de la façade, se trouve un portail monumental en pierre de taille. L'encadrement est mouluré et des piédroits à bossage supportent l'entablement. On remarque une agrafe à volutes et moulures. Au niveau de la frise se trouve l'inscription « HOSPICE D'HUMANITÉ ». La porte XIX^e siècle est en bois à deux battants séparés par un pilastre cannelé, elle possède une imposte à petits bois croisés avec traverse d'imposte moulurée. La grille en ferronnerie qui se trouve au niveau de l'imposte est très ouvragée, on y trouve au centre le monogramme marial (AM) et au-dessus un cartouche avec la date de 1813, ce qui pourrait être un ajout a posteriori. Dans les étages les fenêtres sont de format rectangle au premier et carré au dernier, elles possèdent des encadrements en méplat de plâtre. Au deuxième étage la fenêtre de la première travée est obturée. L'avant-toit est constitué d'une génoise à deux rangs.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°23 / Hospice d'humanité



ANCIEN COUVENT DE SAINTE-ÉLISABETH

Fonction : Habitations

Datation : XVII^e-XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 416, 417, 418, 1535 (îlot 14)

Adresse : 4, 5, 6 Quai de la Charité & 3 rue Reboutade

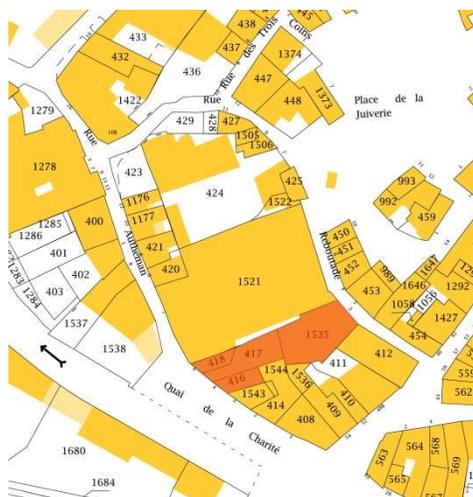
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°24 / Couvent de Sainte-Élisabeth



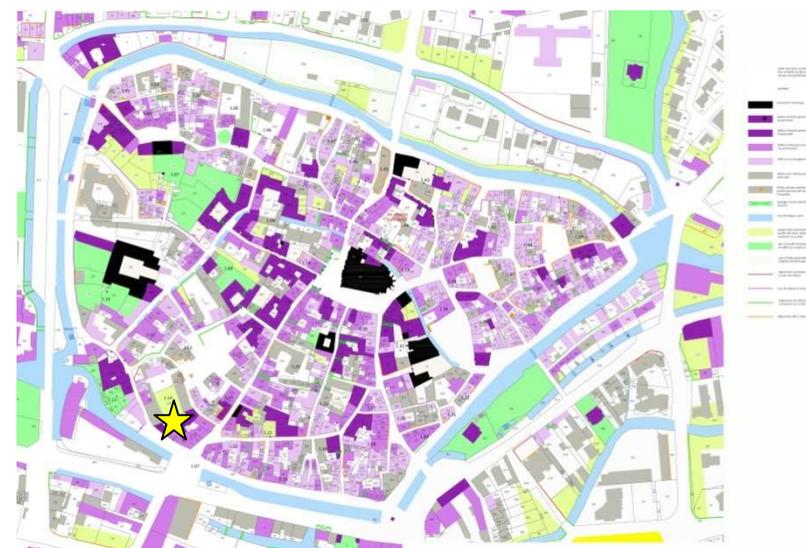
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ensemble d'immeubles est situé au sud du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche. Le couvent de Sainte-Élisabeth occupait la quasi-totalité de l'îlot au XVIII^e siècle. Les parcelles étudiées correspondent à l'aile sud-est du couvent, la seule conservée. Une communauté de femmes est fondée dès la fin du XVI^e siècle par Isabeau Romillon dans sa maison mais elle est abandonnée en 1611. La fille d'Isabeau revient en 1632 fonder un couvent au même emplacement sous la règle du tiers-ordre de Sainte-Élisabeth. Le couvent s'agrandit au fil du temps par l'achat de parcelles voisines.* La communauté est supprimée à la Révolution et le couvent est vendu en 1796. Ces immeubles sont actuellement occupés par des logements. Un projet d'immeuble d'habitation est en cours de réalisation sur la parcelle voisine (CP1521), il remplace un garage construit dans les années 1920.

*source : *Diagnostic archéologique, Garage Manni, Ancien couvent Sainte-Élisabeth, Rapport final d'opération*, Octobre-Novembre 2015, DPI

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Sur la rue Rebutade la façade du bâtiment a été très remaniée, rehaussée, on peut voir les parpaings nus au sommet. Une porte de garage a été ouverte au rez-de-chaussée et les ouvertures dans les étages sont de formats divers. L'ensemble est dégradé.
- Quai de la Charité l'ancien couvent recouvre trois parcelles dont les façades sont traitées différemment. La parcelle 418 possède des fenêtres à encadrements en méplat et des chaînes d'angle à bossage. Sur la parcelle 417 on remarque un arc en anse de panier et une entrée du bâtiment en retrait. La façade de la parcelle 416 est occupée au rez-de-chaussée par une vitrine commerciale, le dernier étage est en retrait, on remarque des appuis en béton saillants rapportés à posteriori (l'un d'eux n'est lié à aucune ouverture).
- Les travaux en cours sur la parcelle voisine ont permis d'avoir une visibilité sur la façade nord, sur jardin. On remarque des constructions sur un niveau devant le corps de bâtiment principal qui empêchent la vision des arcades du cloître qui se trouvent désormais à l'intérieur des habitations. Le bâtiment compte quatre niveaux. La partie correspondant à la parcelle 417 est en maçonnerie de moellons apparents, tandis que sur la parcelle 1535 un enduit a été appliqué. La façade est rythmée sur ses trois niveaux supérieurs par un alignement de fenêtres rectangulaires de petites dimensions. On observe sur cette façade nord un avant-toit de bois à chevrons débordants. En retour au sud-ouest, le long du quai de la charité se trouve un bâtiment sur trois niveaux. Tandis qu'au nord-est le bâtiment est en avancement par rapport au reste de la façade, comme sur la rue Rebutade cette partie a été très remaniée et est en mauvais état.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°24 / Couvent de Sainte-Élisabeth



IMMEUBLES JUIVERIE

Fonction : Commerce, restauration et habitation

Datation : XVIII^e-XIX^e s.

Section et parcelle : CP1427 & 1292 (îlot 15)

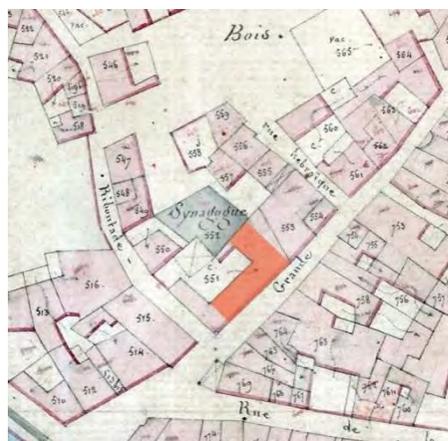
Adresse : 42 rue Carnot

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

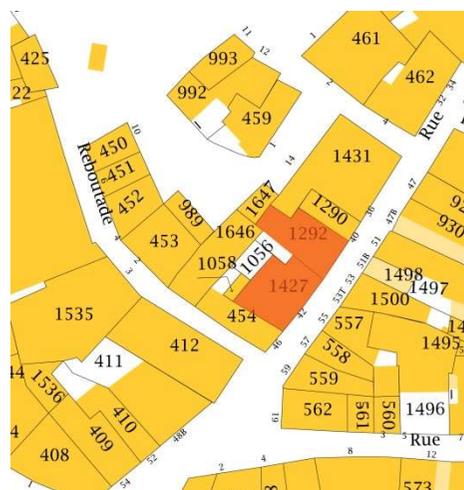
Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°25



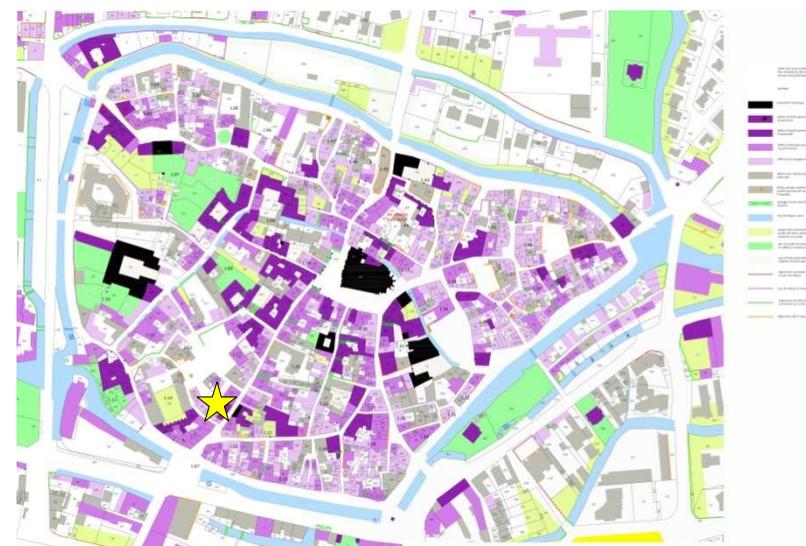
*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Les immeubles sont situés rue Carnot, au sud du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche. La parcelle originelle a été divisée en plusieurs parcelles, les parcelles 1427 et 1292 donnent sur une cour intérieure commune. Ils se trouvent en limite du quartier de la Juiverie, les façades rue Carnot tournées vers l'extérieur. La présence d'une communauté juive à l'Isle est attestée dès 1268. En 1624, le Vice-légat qui gouvernait au nom du pape, décide le regroupement des Juifs dans les « carrières ». On y retrouve une typologie particulière d'immeubles d'habitation puisque les fenêtres ne pouvaient être ouvertes sur le quartier chrétien.*

On y trouve aujourd'hui un commerce, un restaurant et des habitations.

* Source : Diagnostic de l'AVAP

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

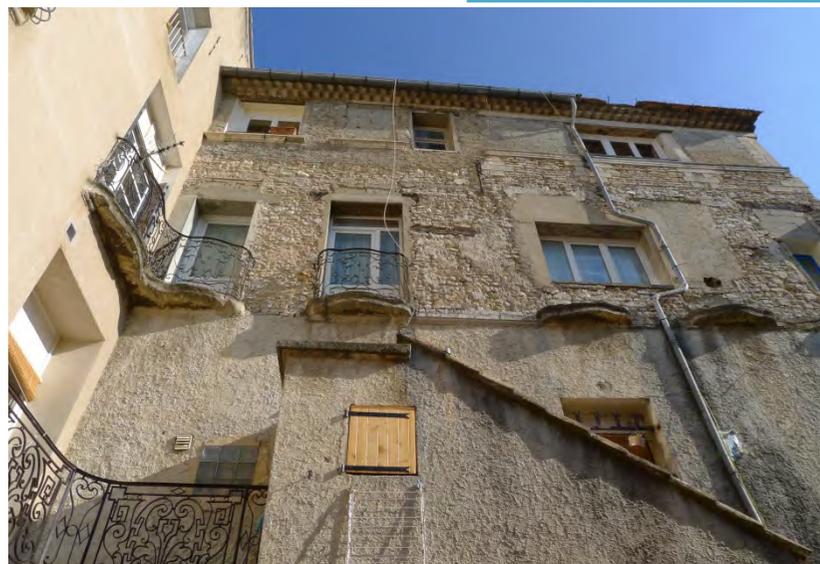
- La façade principale de la parcelle 1427 donne rue Carnot, elle ne comporte que trois fenêtres de petite taille. Cependant on peut toujours voir les anciens appuis de fenêtre moulurés en pierre de taille du XIX^e siècle, il y en a sur les trois niveaux supérieurs, neuf au total. Au rez-de-chaussée on retrouve une devanture commerciale en bois en applique sur la façade, ainsi qu'une ancienne potence d'enseigne en métal et un bras de lumière. L'avant-toit est constitué d'une génoise à trois rangs.

- La façade de la parcelle CP 1292 rue Carnot présente quatre niveaux et un avant-toit de chevrons de bois. Au rez-de-chaussée se trouve la vitrine d'un restaurant, dans les étages les fenêtres sont rectangles avec des encadrements peints, et des appuis saillants pour celles du deuxième étage. L'enduit est dans des tons rouges, très différent de l'enduit épais à fort relief de la parcelle CP 1427, ce qui crée une forte démarcation entre les parcelles.

- Les façades sur cour sont moins austères, bien qu'elles soient très dénaturées elles comportent des vestiges de la façade d'origine. Les ouvertures ont été modifiées (fenêtres bouchées, nouveaux percements, construction d'appentis) mais on devine leur disposition ancienne. Au premier étage on remarque un balcon filant avec consoles sculptées à l'angle des deux parcelles. Il comporte un garde-corps en ferronnerie très ouvragé. Au deuxième étage subsistent des balconnets à dalles en pierre de taille en chapeau de gendarme avec des garde-corps en ferronnerie ouvragés, l'un d'eux fait, ici aussi, l'angle des deux parcelles. On remarque que deux dalles de pierre ne sont plus reliées à des ouvertures et sont saillantes du mur, tandis que sur la façade sud un garde-corps a été remplacé par un modèle récent. Au dernier étage sur la façade ouest du bâtiment on peut voir des appuis de fenêtres en pierre de taille moulurés du XIX^e siècle, saillants, mais qui ne correspondent plus aux ouvertures actuelles. Un bandeau d'appui en pierre de taille mouluré indique la présence antérieure d'une terrasse sommitale couverte.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°25



IMMEUBLES IMPASSE JUIVERIE

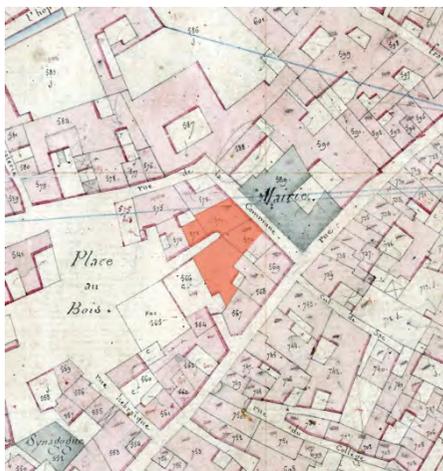
Fonction : Immeubles d'habitation et musée

Datation : XVIII^e s.

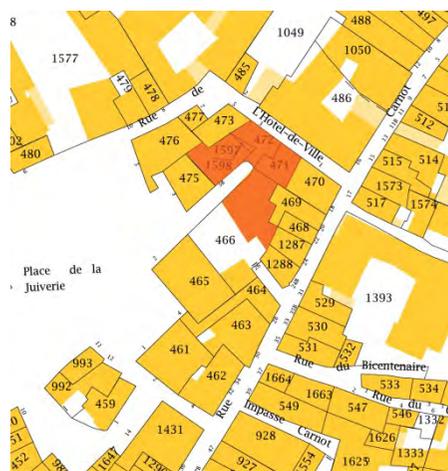
Section et parcelle : CP 1598, 1597, 472, 471, 466 (îlot 17)

Adresse : Place de la Juiverie, impasse

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



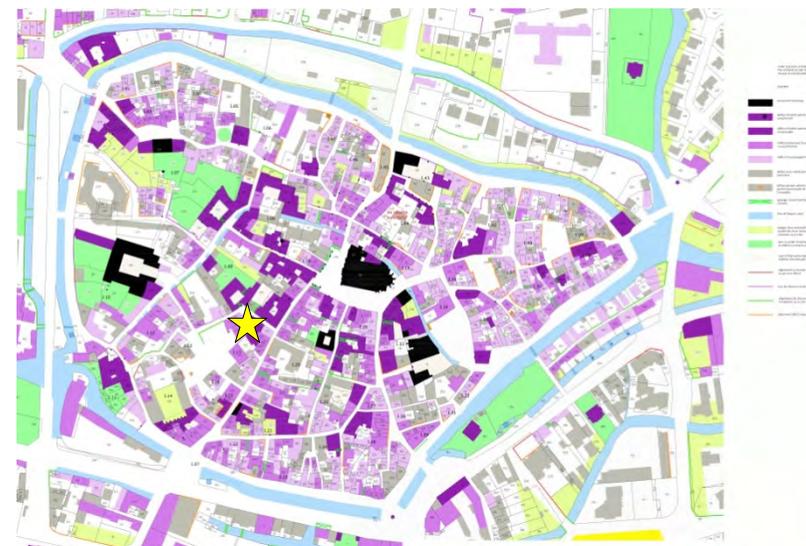
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°26



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Ces immeubles sont situés au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villefranche, au sein de la Juiverie. La présence d'une communauté juive à l'Isle est attestée dès 1268. En 1624, le Vice-légat qui gouvernait au nom du pape, décide le regroupement des Juifs dans les « carrières ». On y retrouve une typologie particulière d'immeubles d'habitation puisque les fenêtres ne pouvaient être ouvertes sur le quartier chrétien.* Ces immeubles sont disposés en U, au fond d'une impasse, ce qui conduit à formuler l'hypothèse d'une rue initiale condamnée au plus tard au XVII^e siècle afin de ne conserver qu'une seule voie d'accès à la Juiverie. Aujourd'hui on y trouve des habitations et un musée. Une partie est laissée à l'abandon.

* Source : Diagnostic de l'AVAP

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Au fond de l'impasse la façade en U est composée de trois parties aujourd'hui distinctes : le fond et les façades latérales. Seule une travée sépare les façades latérales au fond de l'impasse. Les avant-toits des deux bâtiments latéraux se prolongent dans la courbe mais ne se rejoignent plus.

- La partie centrale, formant une unique travée, est plus haute, le mur y est à nu, l'appareillage est visible sur sa quasi-totalité. Au rez-de-chaussée se trouve un portail monumental en pierre de taille. Malgré le mauvais état de ce dernier on peut voir un encadrement en anse de panier mouluré, une agrafe et une corniche moulurée en chapeau de gendarme. L'ensemble suit la forme arrondie des murs. La porte est en bois à deux battants (l'un plus large que l'autre), elle comporte une imposte en bois et une traverse d'imposte moulurée. Dans les étages on observe des restes d'encadrements en méplat de plâtre, un appui de fenêtre mouluré et un morceau d'un bandeau de séparation également mouluré entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Au niveau du troisième étage un appui de fenêtre chantourné est partiellement visible aujourd'hui. Cette travée correspond à la cage d'escalier de l'immeuble.

- La façade ouest a été rénovée de façon banalisée, avec un rez-de-chaussée et trois étages. Les fenêtres sont rectangulaires, sans encadrements. Au rez-de-chaussée se trouve une porte d'entrée surmontée d'une marquise légère, ainsi qu'une porte de garage sur rails métalliques. L'avant-toit conserve une corniche en plâtre avec un profil légèrement en cavet.

- Sur la partie est se trouve le bâtiment qui abrite actuellement le musée du jouet et de la poupée ancienne. La façade qui donne sur l'impasse compte quatre niveaux séparés par des bandeaux en méplat, celui séparant le rez-de-chaussée du premier étage est saillant et présente une moulure en cavet. L'avant-toit est une génoise à deux rangs, soulignée d'un petit bandeau, avec gouttière pendante et descente d'eau pluviale en façade. Les fenêtres sont en arcs surbaissés avec des grilles droites dans les embrasures pour le rez-de-chaussée. Les fenêtres du premier et deuxième étage, excepté pour la travée qui se trouve dans la courbe, comportent des appuis moulurés en pierre.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°26



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- La façade en retour sur la cour est composée de la même façon. Le bandeau de séparation absorbe ici le léger encorbellement du premier étage. Les baies du premier étage sont des portes-fenêtres et possèdent des balconnets qui reposent sur des dalles en pierre de taille mouluré à peine plus profonde que des appuis de fenêtre, avec des garde-corps en ferronnerie de style Louis XV. On remarque également des lambrequins dans le jour entre l'arc surbaissé et le contrevent de bois rectangulaire. Au deuxième étage les fenêtres possèdent des appuis en pierre légèrement saillants. Au rez-de-chaussée, les fenêtres et la porte en arcs surbaissés ont des encadrements en méplat. Le soubassement est légèrement saillant. Les bandeaux de séparation des niveaux se prolongent sur la façade est du bâtiment. La cour est close par un mur haut avec un portail en ferronnerie. Un autre portail permet l'accès par la rue Carnot.

- Les façades arrière d'une partie des immeubles donnent sur la rue de l'Hôtel de Ville. La façade de la parcelle 472 a été recouverte tardivement par un enduit texturé épais qui présente des bandeaux de séparation des niveaux en méplat. Les ouvertures sont rectangulaires, au rez-de-chaussée on observe une porte d'entrée et une porte de garage à encadrements en méplat, tout comme l'une des fenêtres du premier étage. La façade de la parcelle 471 possède une partie en légère avancée. Les fenêtres sont rectangulaires, au rez-de-chaussée se trouvent deux portes piétonnes ainsi qu'une porte plus large en arc surbaissé. On observe les vestiges d'un encadrement mouluré au-dessus de cette dernière. Les avant-toits de ces deux bâtiments sont à chevrons débordants.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°26



IMMEUBLE ANCIENNE PRÉVÔTÉ

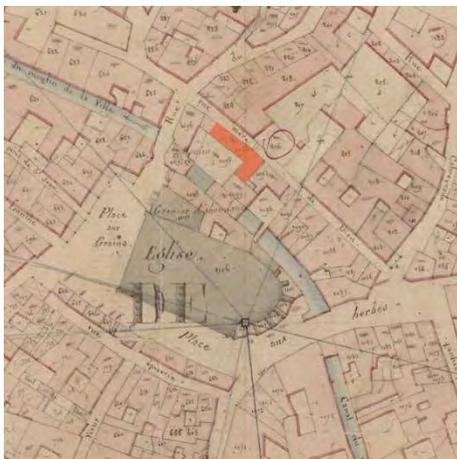
Fonction : Habitation

Datation : XVIII^e s.

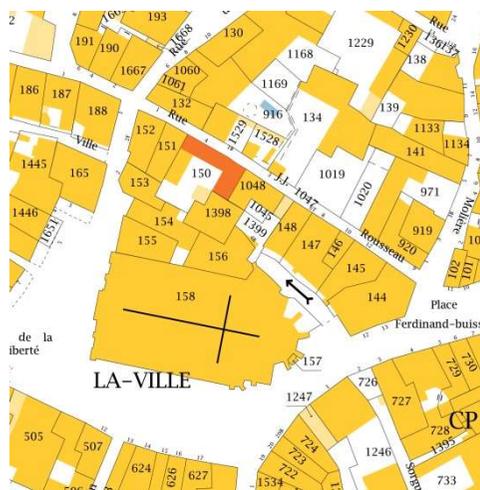
Section et parcelle : CP 150(îlot 19)

Adresse : 4 rue Jean-Jacques Rousseau

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

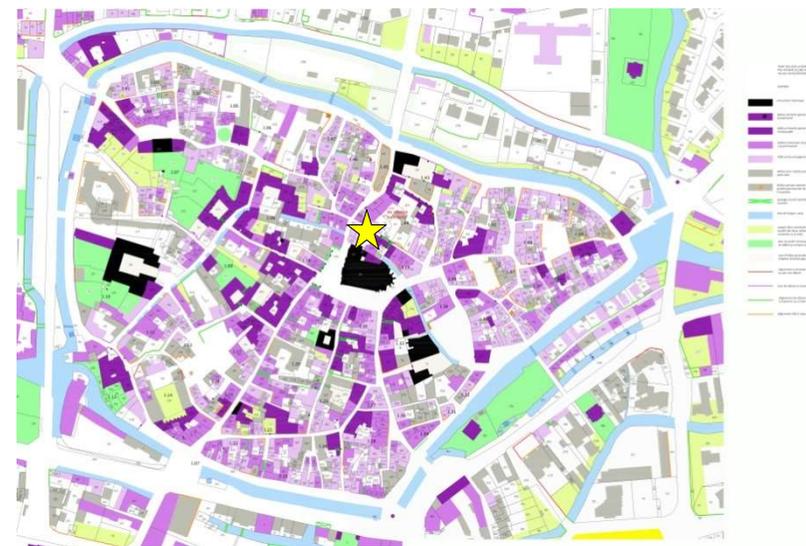


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°27



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble est situé au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Situé derrière la collégiale sa façade principale s'ouvre au nord rue Jean-Jacques Rousseau avant un long soustet sur lequel la parcelle se poursuit. À l'arrière le bâtiment était bordé par l'Arquet (en partie couvert aujourd'hui) et le moulin de la communauté (commerce et habitation). Cet immeuble était le prolongement de la prévôté médiévale (CP1048), lieu de vie du chapitre de la collégiale. Aujourd'hui l'immeuble est occupé par un logement privé.

2.. Éléments d'intérêt – Extérieur

-Le bâtiment est composé de trois ailes disposées en U autour d'une cour intérieure. L'aile ouest est un ajout qui ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1828.

- La façade sur rue comporte peu d'ouvertures, les fenêtres possèdent des encadrements en méplat et des appuis en pierre moulurés. L'une d'entre elles a conservé des menuiseries du XVIII^e siècle et des contrevents à larges lames horizontales. Les deux fenêtres du rez-de-chaussée comportent des grilles droites. L'avant-toit est constitué d'une génoise à deux rangs. La façade est coupée par une casquette entre le premier et le deuxième étage, elle n'est pas continue et se poursuit plus haut sur la partie de la façade la plus proche du soustet. Cette dernière partie est elle-même plus haute que le reste du bâtiment, il s'agit de la cage d'escalier. On remarque en partie haute un léger avancement de cette partie par rapport au reste de la façade. Au rez-de-chaussée se trouve une porte cochère à embrasure ouverte et encadrement en pierre de taille (la porte en bois est récente). On remarque également une porte en bois à trois panneaux séparés par deux pilastres et heurtoir en pendeloque. Une marche permet d'y accéder, l'encadrement en pierre de taille en méplat est surmonté d'une corniche moulurée.

- L'enduit, les formes (formes, encadrements et coloris), sont repris à l'identique sur la façade en retour au-dessus de l'ouverture en plein cintre du soustet. On peut y voir une inscription peinte à la manière d'une enseigne « bains douches chambres meublées ».



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°27



IMMEUBLES, ANCIENNE PRÉVÔTÉ

Fonction : Habitations, hôtel restaurant

Datation : XIII^e, XIX^e s.

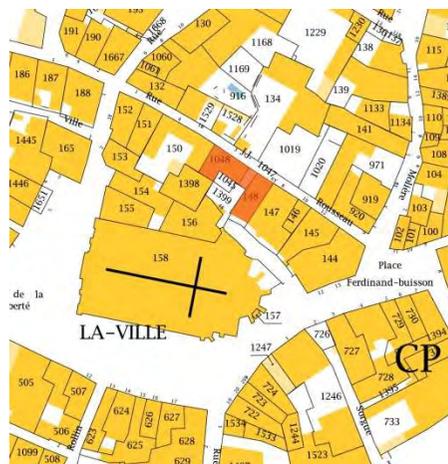
Section et parcelle : CP 148 & 1048 (îlot 19)

Adresse : 6 & 4bis rue Jean-Jacques Rousseau

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



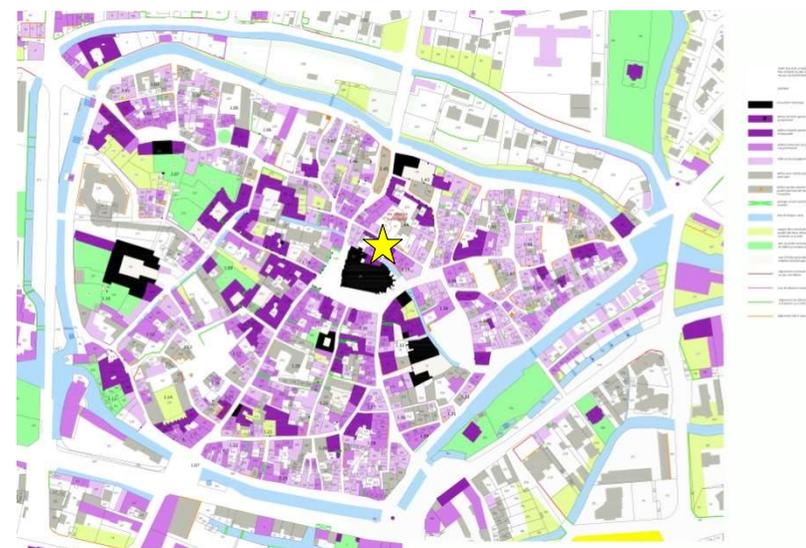
Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°28 / Ancienne prévôté



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ensemble d'immeubles est situé dans le centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Autrefois c'est ici que se trouvait la prévôté, le lieu de vie du chapitre de la collégiale. Les constructions se développent le long d'un soustet sur la rue Jean Jacques Rousseau. Certains éléments d'une construction du XIII^e siècle sont encore visibles aujourd'hui même si l'ensemble a été très remanié. Aujourd'hui ce sont plusieurs parcelles qui donnent sur une cour intérieure commune.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La première parcelle (CP148) présente une façade sur rue avant le soustet. L'immeuble possède un avant-toit de bois à chevrons débordants, un soubassement en pierre partiellement visible. Une travée avec porte et deux fenêtres et une fenêtre sur le passage couvert. Les deux fenêtres rectangulaires sur la façade principale possèdent des encadrements en méplat. La fenêtre surplombant le soustet est cintrée et possède un appui en pierre de taille mouluré. La porte est comprise entre deux piédroits en pierre qui supportent un linteau en bois. La porte d'accès à cet immeuble est en réalité une devanture commerciale du début du XX^e siècle, avec imposte vitrée et vitrine fermée par des ais (volets portatifs). On remarque sous la traverse d'imposte des denticules.

- Une large porte cochère, en partie sous le soustet, ouvre le passage qui permet l'accès à la cour intérieure. Le passage, privatisé, est aujourd'hui fermé par un portail en ferronnerie récent. L'embrasure, constituée de grands claveaux de pierre, est très ouverte. Le passage est voûté en berceau. On remarque de part et d'autre dans le passage les traces d'anciennes ouvertures droites en pierre de taille comprises dans la maçonnerie. Sur la cour l'arc est plus proche de celui d'origine.

- Dans la cour à l'est le bâtiment présente un rez-de-chaussée en pierre (décroûté) et des étages enduits. Une porte à encadrement en pierre de taille s'ouvre à la sortie du passage. Deux fenêtres droites s'ouvrent au premier étage et une au dernier, les encadrements sont en méplat. L'avant-toit est en bois, à petits chevrons débordants.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°28 / Ancienne prévôté



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- Dans le coin nord-ouest de la cour se trouve une autre parcelle avec des façades différentes. Les fenêtres des premiers niveaux possèdent des encadrements en méplat. Sur le mur ouest on retrouve la porte d'entrée du bâtiment et une fenêtre au rez-de-chaussée, une fenêtre au premier étage et une petite fenêtre au dernier. Les deux derniers étages sont séparés par un bandeau en méplat, sous toit on remarque également les restes d'un bandeau. La façade sud, légèrement plus basse, possède un dernier étage en retrait avec petit garde-corps en ferronnerie. Au rez-de-chaussée on remarque deux arcs en plein cintre, dont un bouché et percé d'une porte. Il est utilisé comme cave actuellement mais il s'agit d'un vestige du logis médiéval du XII^e ou XIII^e siècle. On remarque le départ d'un troisième arc aujourd'hui disparu.

- Sous le soustet sur la rue Jean-Jacques Rousseau se succèdent une niche en partie basse, une porte, une fenêtre bouchée, une petite niche avec statuette moderne de la Vierge et grille et enfin une fenêtre plus large à grille droite avant la sortie du soustet.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°28 / Ancienne prévôté

PREMIÈRE CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS (VESTIBULE)

Fonction : annexe office de tourisme et hôtel

Datation : fin XVIII^e s.

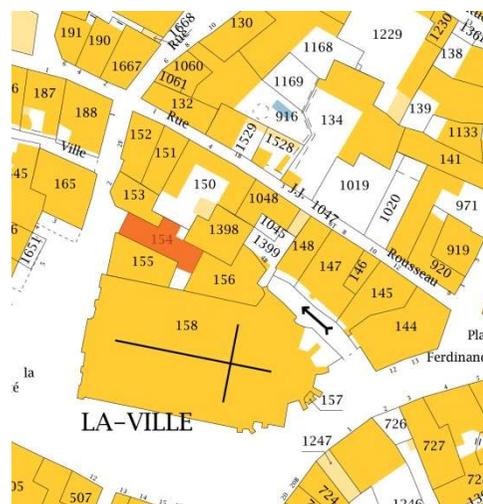
Section et parcelle : CP 154 (Îlot 19)

Adresse : Place de la Liberté

Protection : Façade et toiture inscrites au titre des monuments historiques, Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

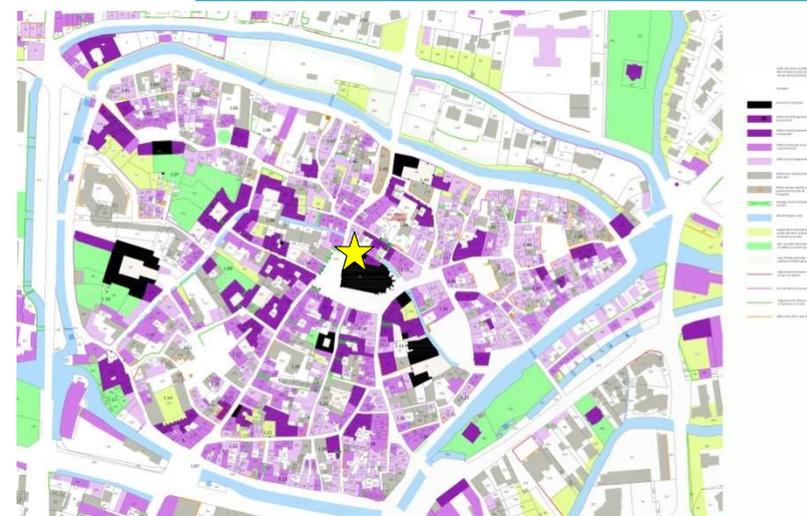
Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

AVAP-SPR de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)
Site Patrimonial Remarquable

ANNEXE 5 :
Inventaire des Immeubles Remarquables

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°29



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancienne chapelle des pénitents blancs est située dans le cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Elle est adossée au sud à l'ancien grenier public (office de tourisme) qui jouxte la collégiale Notre-Dame-des-Anges, et au nord à l'ancien moulin à blé de la communauté. La confrérie des pénitents blancs est attestée dès 1545 à L'Isle, jusqu'en 1562 elle était installée dans le couvent extra-muros des Cordeliers, avant son implantation dans la collégiale. La première partie de la chapelle (vestibule, CP154) a été construite à partir de 1704 puis transformée entre 1778 et 1780 suite à la construction du sextier. La façade a été construite sur les plans d'Esprit-Joseph Brun. Suite à l'interdiction des pénitents en 1792 la chapelle a été vendue à un particulier en 1796.*

Aujourd'hui le vestibule de l'ancienne chapelle sert d'annexe à l'office de tourisme de la ville. La partie qui abritait la chapelle en elle-même (CP 156) est occupée par un hôtel restaurant.

* Source : www.patrimoine.islesurlasorgue.fr; *Diagnostic archéologique, Office de tourisme, ancienne chapelle des pénitents blancs, Rapport final d'opération*, novembre 2016, Direction du Patrimoine

Équipe HOMMES & TERRITOIRES

Isabelle MOULIS, Ethnologue du Patrimoine (mandataire)

page 66

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Le vestibule de l'ancienne chapelle des pénitents est un bâtiment long et étroit, de plan rectangulaire, dont une partie donne sur le canal de l'Arquet.

- La façade sur rue, place de la Liberté, est donc étroite. Elle se trouve dans la continuité des façades du sextier et de la collégiale, comme ces deux dernières elle est entièrement en pierre de taille. Le soubassement a été réalisé en pierre des Taillades tandis que le reste de la façade est en pierre d'Oppède. L'entrée du bâtiment étant surélevée on y accède par un perron récemment reconstruit. Au sommet de la façade un fronton triangulaire, à rampants et corniches moulurés et soulignés de modillons cubiques, couronne un entablement à corniche moulurée et frise nue. On peut voir l'attique derrière le fronton. La partie centrale de la façade forme un avant-corps peu saillant et ne comprend qu'une seule travée. L'encadrement de la porte d'accès au vestibule de l'ancienne chapelle est composé de pilastres supportant une corniche moulurée en plein cintre. La clef saillante est ornée de volutes et de guirlandes, tandis qu'un motif de rubans et de fleurs se déploie de chaque côté sur l'extrados de l'arc. L'ouverture s'inscrit dans un chambranle décaissé. La porte d'origine a disparu et a été remplacée par une porte vitrée à grands carreaux récente. La baie ouverte au premier étage possède un encadrement mouluré en creux sur les trois quarts supérieurs. Elle est soulignée par un bandeau en méplat sous lequel on observe au centre un motif de feuillage.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°29

ANCIEN GRENIER PUBLIC

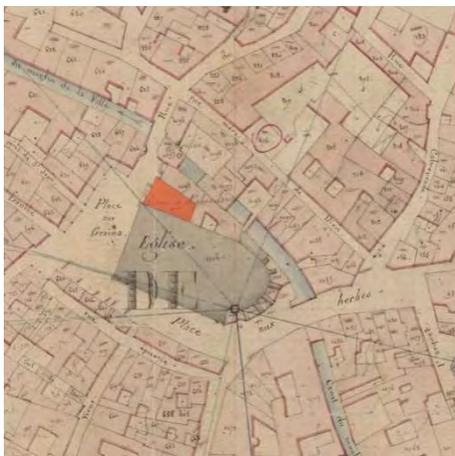
Fonction : Office de tourisme

Datation : fin XVIII^e s.

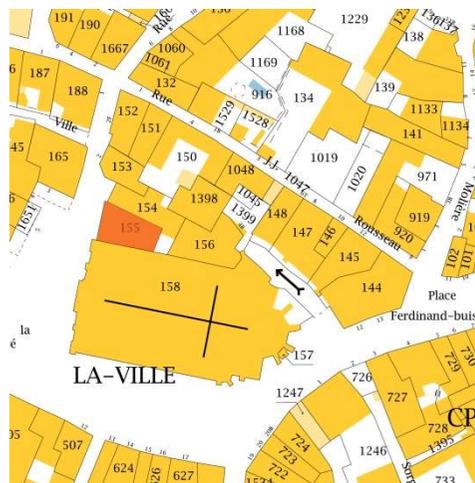
Section et parcelle : CP 155 (Îlot 19)

Adresse : Place de la Liberté

Protection : Inscrit au titre des monuments historiques



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

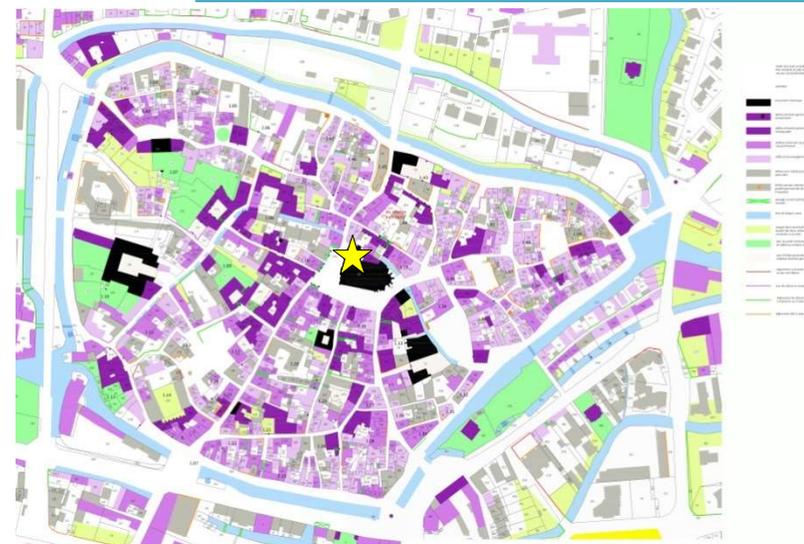
Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

AVAP-SPR de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)
Site Patrimonial Remarquable

ANNEXE 5 :
Inventaire des Immeubles Remarquables

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°30 / Ancien grenier public



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancien grenier public est situé dans le cœur du centre-ville dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il donne sur la place de la Liberté, ancienne place aux Grains. Ce bâtiment est entouré par deux autres monuments historiques, au nord l'ancienne chapelle des pénitents blancs et au sud la collégiale Notre-Dame-des-Anges. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle on prend la décision de construire un nouveau sextier à l'Isle à la place du petit cimetière qui servait à ensevelir les jeunes enfants au nord de la collégiale. Pour cela la ville négocie avec les pénitents blancs qui vont devoir effectuer des modifications sur leur chapelle. Esprit-Joseph Brun signe en 1778 le devis de la construction du nouveau sextier qui sera réalisé en 1779.*

Aujourd'hui le bâtiment est occupé par l'Office de tourisme.

* Source : *Diagnostic archéologique, Office de tourisme, ancienne chapelle des pénitents blancs, Rapport final d'opération, novembre 2016, Direction du Patrimoine*

Équipe HOMMES & TERRITOIRES

Isabelle MOULIS, Ethnologue du Patrimoine (mandataire)

page 68

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade sur rue de l'ancien grenier public est en pierre de taille. Comme pour l'ancienne chapelle des pénitents blancs adossée, dont la façade a également été dessinée par Esprit-Joseph Brun, la pierre des Taillades a été utilisée en soubassement tandis que le reste de la façade est en pierre d'Oppède. Le niveau de sol intérieur étant rehaussé par rapport à la rue on accède à la façade par un perron à cinq marches.

- La façade est ordonnancée à deux niveaux et trois travées. Le premier niveau est paré de bossages continus en table qui rejoignent les deux fenêtres en plein cintre partiellement obturées et la porte. Les clefs sont légèrement saillantes et se prolongent dans le bandeau de séparation des niveaux à profil en méplat, quart-de-rond et filet. La large et haute porte d'entrée est en bois à deux panneaux séparés par un pilastre et à imposte vitrée à petits carreaux. L'étage, de plus faible hauteur, possède trois fenêtres rectangulaires à encadrements moulurés sobres. La fenêtre centrale, plus large, se trouve sur un léger avant-corps. La façade est encadrée par des pilastres (coupé côté sud) reprenant les bossages en partie basse et des panneaux nus en partie haute. La corniche sommitale adopte un profil similaire à celui du bandeau de séparation des niveaux auquel s'ajoute une doucine. On remarque les descentes d'eau pluviale en saignée dans la corniche et dans le bandeau.

- La façade se termine par un arrondi au nord pour effectuer la jonction avec la façade de l'ancienne chapelle des pénitents blancs.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°30 / Ancien grenier public



COLLÉGIALE NOTRE-DAME-DES-ANGES

Fonction : église paroissiale

Datation : XV^e-XVII^e s.

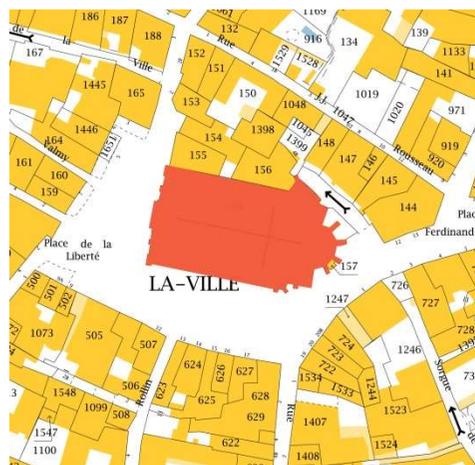
Section et parcelle : CP 158 (îlot 19)

Adresse : Place de la Liberté

Protection : Classée monument historique



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

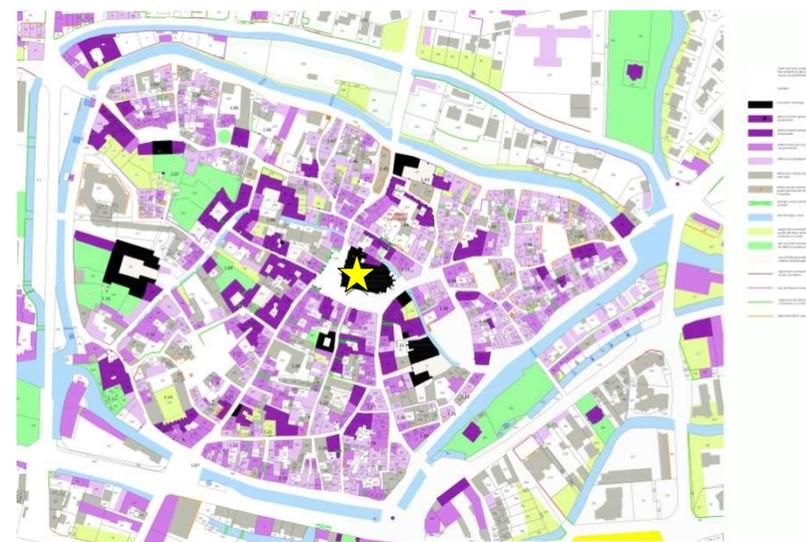


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°31 / Collégiale



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

La collégiale Notre-Dame-des-Anges est située au cœur de la ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière, sur la place de la Liberté.

Une première collégiale Notre-Dame-des-Anges est fondée en 1212 par l'évêque de Cavillon, puis son état de délabrement entraîne sa reconstruction progressive à partir du XV^e siècle. Le chevet, dans un style gothique flamboyant, est vraisemblablement achevé en 1520, tandis que la construction du clocher s'achève en 1538, ce qui explique le style Renaissance des derniers niveaux. La reconstruction de la nef a lieu au XVII^e siècle et la nouvelle collégiale est consacrée le 29 mai 1672 par l'évêque de Cavillon. L'architecture extérieure sobre contraste avec le caractère baroque plus prononcé de l'intérieur. Plusieurs campagnes de restauration ont eu lieu du XIX^e siècle à aujourd'hui.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade de Notre Dame des Anges a été reconstruite au XVII^e siècle sur les plans de François Royer de La Valfenière dans un style dit jésuite. Cette façade est sobre et imposante, en partie car elle est plus large que haute (28 mètres de largeur pour 24,50 mètres de hauteur). On y retrouve une superposition des ordres classiques avec l'utilisation du dorique au rez-de-chaussée et de l'ionique à l'étage. La partie centrale de la façade est encadrée de colonnes engagées, dans la partie basse on trouve la porte principale de l'édifice surmontée d'un tympan avec un relief bûché. À l'étage un double cadran (horloge et lunaire) est souligné par une balustrade et surmonté des armes de la ville. Au sommet de la façade se trouve un fronton triangulaire encadré d'une balustrade et surmonté d'une croix en pierre. De chaque côté de la façade on peut voir des ailerons, typiques dans les édifices de style jésuite, ainsi que des dômes surmontés d'une boule qui sont en fait les sommets des tours d'escalier à vis qui permettent d'accéder aux toits des bas-côtés. Sous ces tourelles on remarque des pilastres jumelés semblables à ceux de la façade du Gesù à Rome.
- La façade nord est peu visible car des bâtiments y sont adossés. Sur la façade sud on peut voir les contreforts pourvus de gargouilles et entre lesquels se trouvent des baies en plein cintre. Au premier niveau se trouve la porte latérale d'accès à la collégiale, située dans un encadrement de pilastres doriques en pierre de taille surmontés d'une frise glyphée et d'un fronton triangulaire.
- Les chapelles sont couvertes de dalles de pierre tandis que la nef présente une toiture en tuiles.
- Les premiers niveaux du clocher sont construits dans un style gothique, avec notamment une baie en arc brisé à remplage trilobé. Les deux derniers niveaux sont construits dans un style Renaissance, on retrouve au sommet une frise glyphée qui surmonte des baies plein cintre encadrées de pilastres et chapiteaux.
- Le chevet est polygonal et couronné d'une balustrade finement taillée composée de différents motifs. Entre chaque contrefort on retrouve des baies en arcs brisées, aujourd'hui partiellement obstruées suite à la construction d'habitations contre le chevet. Des gargouilles travaillées sont disposées à la fois sur le clocher et le chevet, elles ont été restaurées lors des campagnes les plus récentes.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°31 / Collégiale



HÔTEL PARTICULIER

Fonction : Commerce et habitation

Datation : XVI^e, XIX^e s.

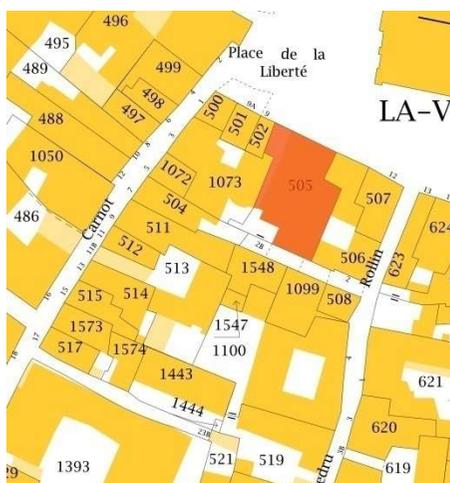
Section et parcelle : CP505 (îlot 20)

Adresse : Place de la Liberté, n°10

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics

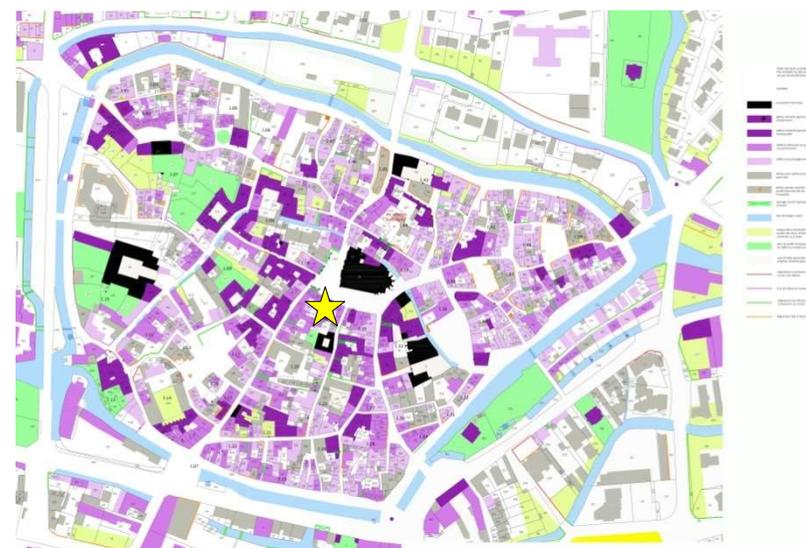


Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°32



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble se situe en plein cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il se trouve sur la place de la Liberté, qui borde le sud de la collégiale Notre-Dame-des-Anges. La parcelle actuelle résulte de la réunion de plusieurs parcelles, comme on peut le voir sur le cadastre napoléonien et sur sa façade principale. L'immeuble est actuellement occupé par un commerce et des habitations.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale est occupée en grande partie au rez-de-chaussée par une devanture en applique, en bois, XIX^e siècle. Sur le tableau on retrouve en lettres peintes l'inscription « FauqueBeyret ». Elle est surmontée d'une grande marquise, aujourd'hui couverte de tôle ondulée, aux extrémités de laquelle on remarque les restes d'un lambrequin décoré.

- Derrière cette devanture la façade se divise en deux parties. Sur la première, à gauche, la façade est enduite et un peu plus haute. Les encadrements des baies et les bandeaux de séparation des niveaux sont en méplat. Les fenêtres du premier étage sont coupées en partie basse par la devanture, à l'étage supérieur on observe deux fenêtres en demi croisées du XVII^e siècle. Les chaînes d'angles sont à faux bossage et en méplat pour le dernier étage. L'avant-toit est constitué d'une génoise à deux rangs. La deuxième partie, à droite, est en pierre de taille. La porte d'accès à l'immeuble, est visible au rez-de-chaussée à côté de la devanture mais a été refaite. Les fenêtres du premier étage ont également été remaniées au XIX^e siècle, à l'origine il s'agissait probablement de fenêtres à croisée de style Renaissance. Un entablement composé d'un bandeau mouluré, d'une frise nue et d'une corniche moulurée sépare cet étage du deuxième. Sur ce dernier on voit quatre fenêtres de plus petites dimensions à l'embrasure en pierre moulurée, plus ou moins remaniées, avec une clef saillante pour l'une d'elles. Le bâtiment compte un dernier niveau plus récent qui n'est pas en pierre de taille, la maçonnerie y est apparente, percé de deux fenêtres à encadrements en méplat. L'avant-toit est ici de bois à chevrons débordants.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°32

ANCIEN HÔTEL PARTICULIER RENAISSANCE

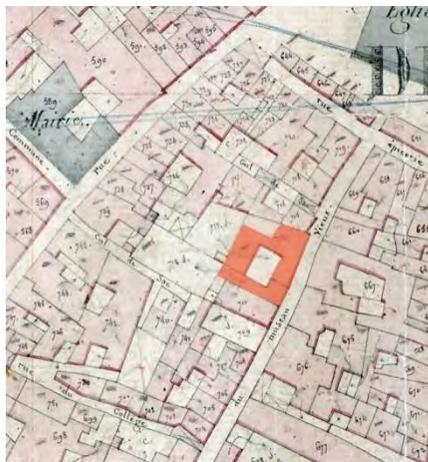
Fonction : Habitation

Datation : XVI^e s.

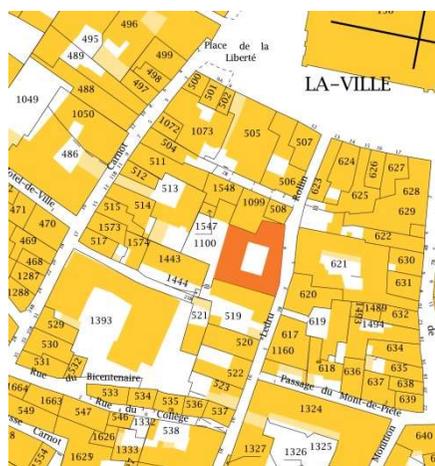
Section et parcelle : CP1100 (îlot 20)

Adresse : 4 rue Ledru Rollin

Protection : Inscrit au titre des monuments historiques (façades sur rue et sur cour, versants de toitures correspondants, tourelle)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

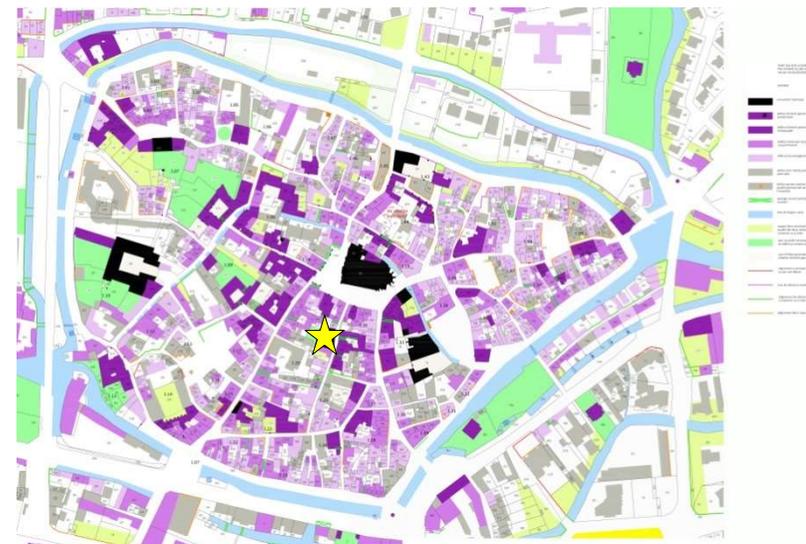


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°33



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ancien hôtel particulier est situé au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il fait face à un immeuble de la fin du XVI^e siècle avec coursives sur cour intérieure et escalier en vis, ainsi qu'à un autre immeuble comportant également une tour d'escalier en vis. Il a été entièrement réhabilité et sert aujourd'hui d'habitation.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Le bâtiment est composé de quatre ailes articulées autour d'une cour intérieure, à l'arrière se trouve un jardin.
- La façade sur rue sur trois niveaux est enduite mais laisse apparaître un appareil en pierre de taille par endroit. Au rez-de-chaussée on observe deux fenêtres en arcs surbaissés avec encadrements en méplat de pierre et grilles à tombeau (ajout XVIII^e s.). Le portail Renaissance est formé d'un arc surbaissé et d'un arc plein cintre mouluré, entre les deux se trouve une clef en agrafe à feuille d'acanthe (décor ayant perdu du relief). Au-dessus deux culots à volutes et motifs végétaux sont reliés par une corniche. La porte en bois a été refaite de style Renaissance avec imposte à montants quasi rayonnants (réutilisée) et panneaux latéraux fixes. Au premier étage on observe deux fenêtres à croisées de pierre avec colonnes cannelées sur les montants et chambranles moulurés. Elles sont encadrées par des colonnes à fûts cannelés portant un entablement à frise nue et corniche moulurée sous lequel on retrouve un décor de caissons à fleurons. Les moulures de l'entablement se poursuivent sur le mur entre et autour des fenêtres. Elles sont soulignées par des culots à volutes et motifs végétaux (que l'on retrouve au niveau du portail pour la première fenêtre). Le dernier niveau, de plus faible hauteur, comporte trois petites fenêtres à chambranles moulurés à crossettes et appuis en pierre moulurés. L'avant-toit est à chevrons débordants chantournés avec planches jointives apparentes.
- Le bâtiment possède une tour d'escalier en vis (XVI^e s.) octogonale, avec gargouilles sculptées. Elle est couronnée d'un édicule qui abrite un petit escalier en vis donnant accès à la toiture en dalles de pierre de la tour.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°33

HÔTEL PARTICULIER

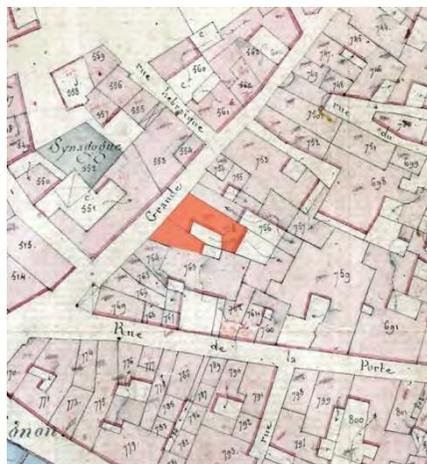
Fonction : Commerces et habitation

Datation : XV^e s.

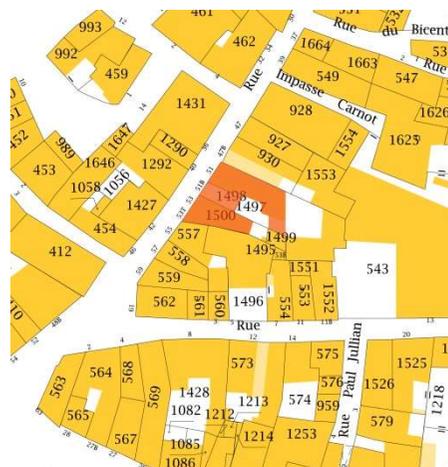
Section et parcelle : CP 1500, 1498 & 1497 (îlot 21)

Adresse : 51 et 53 rue Carnot

Protection : Inscrit au titre des monuments historiques (façade sur rue et toiture correspondante)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

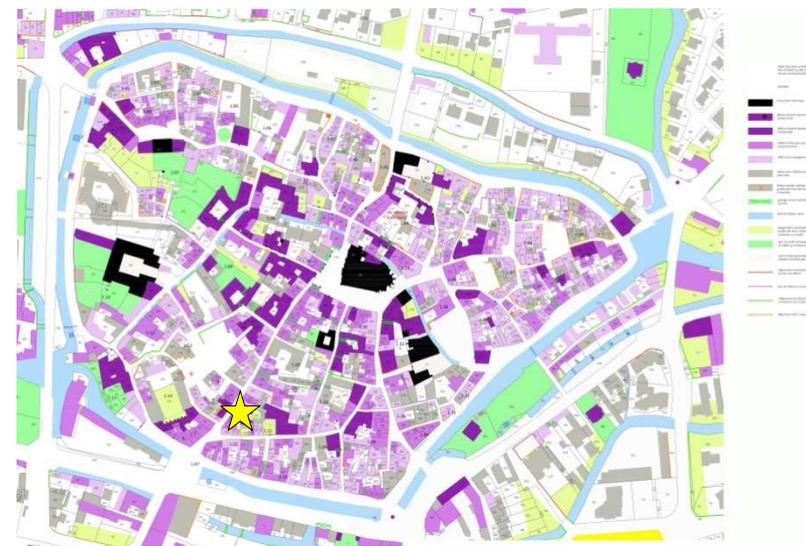


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°34



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet hôtel au décor de style gothique flamboyant est situé au sud du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il fait face à l'ancienne Juiverie de la ville et est proche de la porte d'Avignon. Cet hôtel particulier aurait été habité en 1615 par Séramy de Raimbert puis racheté par sieur Bertramy en 1630.* C'est l'une des rares demeures de la fin du Moyen-Âge visibles à L'Isle-sur-la-Sorgue. Actuellement le rez-de-chaussée est occupé par des commerces et les étages par des habitations.

*source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, De 1274 à 1791, Le temps des papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade sur rue, sur trois niveaux, est en pierre de taille. Au rez-de-chaussée elle est occupée en partie par une galerie d'art avec une vitrine récente et une large ouverture en anse de panier qui permet l'accès à un passage couvert (fermée par une porte récente). Sur cette emprise un enduit clair qui masque la façade en pierre a été appliqué. Le reste du rez-de-chaussée est occupé par un antiquaire avec une devanture en applique en bois à panneaux latéraux rabattables qui laisse voir autour l'appareil en pierre de taille. Les fenêtres du premier étage reposent sur un bandeau d'appui filant (ou cordon) mouluré à tore et cavet. La première à gauche est chanfreinée, les suivantes ont des croisées et demi-croisées de pierre moulurées dont les traverses ont été supprimées. Elles sont réunies par un larmier dont les retombées sont ornées de culots. Le premier de ces culots a disparu mais on observe sur les autres des blasons, des animaux (parfois fantastiques comme le dragon) et des motifs végétaux. L'encadrement des fenêtres est composé de baguettes et de tores se croisant. On observe une modification des croisées en pierre sur les deux dernières baies, les traverses ont été supprimées. Au deuxième étage on remarque quatre fenêtres chanfreinées de petites dimensions avec linteaux taillés en anse de panier et appuis moulurés. L'immeuble possède un avant-toit à chevrons débordants.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°34

ANCIEN HÔTEL PARTICULIER

Fonction : Habitat social

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 543 (îlot 21)

Adresse : 13 rue Michelet

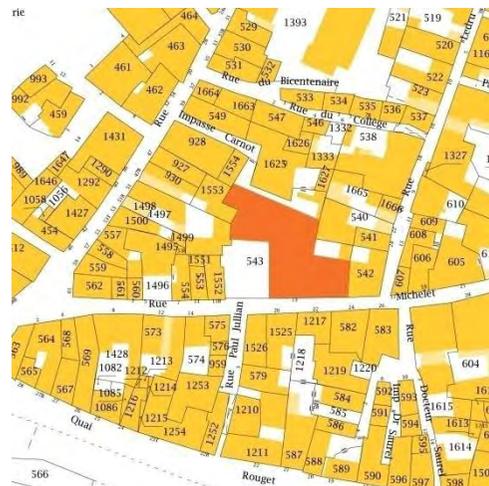
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°35



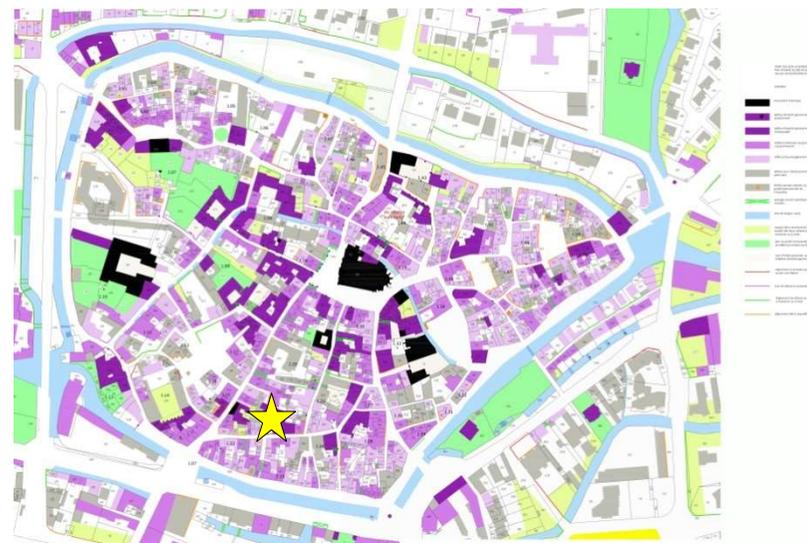
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'édifice est situé dans le sud du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière.

La parcelle a été remaniée depuis le XIX^e siècle, notamment la partie sur cour où certains éléments ont disparu. Ce lieu aurait accueilli un cercle dit de la Jubilation en décembre 1786.*

Il s'agit aujourd'hui d'un immeuble d'habitat social.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La cour sur rue est fermée par une clôture avec portail et porte piétonne. Le portail se compose de deux vantaux en ferronnerie surmontés d'une imposte au décor ouvragé au centre duquel on peut voir les initiales AB comprises dans une étoile à huit branches. Il est entouré de deux piliers en pierre de taille de section carrée et d'une clôture composée d'un mur bahut en pierre surmonté d'une grille. La porte piétonne, à l'extrémité gauche de la clôture, est comprise dans un encadrement en pierre de taille avec linteau droit, surmonté d'une corniche moulurée.

- La façade sur rue est ordonnancée, sur trois niveaux et sept travées. Elle est rythmée par deux bandeaux de séparation en méplats, au premier étage les appuis moulurés des fenêtres s'insèrent dans le bandeau d'appui. Les encadrements des fenêtres sont en méplats de pierre. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont en arcs surbaissés tandis que celles du premier sont à linteau droit (certains méplats sont réalisés au plâtre) et qu'au dernier étage on trouve des oculi ovales soulignés d'un méplat au mortier. Au rez-de-chaussée les appuis de fenêtres sont également moulurés mais présentent un profil différent de ceux du premier étage. L'ensemble des fenêtres ont fait l'objet d'une rénovation banalisante avec volets roulants. Au centre de la façade on peut voir un portail avec un large emmarchement à deux marches. L'encadrement mouluré est en pierre de taille, surmonté d'une corniche sur laquelle se trouve une croix latine en pierre. On peut y voir un décor en corbeau avec triglyphes et motif de gouttes. La porte en bois n'est pas d'origine.

- Chaîne d'angle à bossage avec profil arrondi de l'angle du bâtiment.

- Dans la cour la façade sud est ordonnancée à trois niveaux et trois travées. On retrouve une disposition similaire à celle de la façade sur rue, au rez-de-chaussée les fenêtres sont remplacées par des portes et des oculi encadrent le premier étage. La travée centrale est composée d'une porte plus large au rez-de-chaussée avec clef saillante en pointe de diamant. Elle est surmontée d'une baie plus grande que les autres dont l'appui arrive sous le bandeau de séparation.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°35

